



# **Recueil et analyse des textes de réflexion des organismes**

Rapport de consultation



Consultation publique dans le cadre  
de l'élaboration du Plan climat

---

28 JUIN 2021

# Table des matières

## Table des matières

1. Sommaire exécutif .....	3
2. Description de l'objet de l'activité de consultation et de la démarche mise en place .....	4
1. Objet de l'activité de consultation publique.....	4
2. Démarche et portrait des répondants.....	4
3. Retours reçus sur la démarche .....	6
3. Les priorités, préoccupations et recommandations des organismes du territoire.....	8
1. Priorités exprimées selon les domaines d'action .....	8
2. Priorités exprimées au sein de chaque domaine d'action .....	9
3. Contribution et aide de la Ville auprès des organismes .....	38
4. Annexes.....	41
1. Résultats bruts du questionnaire en ligne.....	41

# 1. Sommaire exécutif

L'élaboration du Plan climat de la Ville de Gatineau est l'occasion d'impliquer et de mobiliser les acteurs de la municipalité autour des grandes priorités sur lesquelles les services municipaux devraient se concentrer dans les années à venir. Cette activité de consultation avait pour objectif de recueillir les attentes des organismes du territoire. Au total, ce sont 33 organismes qui se sont exprimés lors de cette activité de consultation, à travers 26 réponses au questionnaire présentés en annexe ainsi que 14 textes de réflexion, disponibles sur le site internet de la Ville de Gatineau.

Plusieurs faits saillants ressortent de l'analyse des réponses au questionnaire et des textes de réflexion. La nécessité d'intégrer dans un même plan la réduction des émissions de GES et l'adaptation aux changements climatiques est un point de convergence fort exprimé par les organismes.

Les organismes considèrent que le rôle de la Ville de Gatineau dans l'action climatique doit se concentrer sur la manière de concevoir le territoire, la façon dont la population l'occupe et sur la place des infrastructures et écosystèmes naturels en milieu urbain. Ainsi, le domaine d'action **Urbanisme, infrastructures naturelles et bâties** a été largement mis en avant, à travers des grandes priorités exprimées comme la préservation des écosystèmes naturels, le verdissement de l'espace urbain, ou encore l'adaptation du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) aux cibles du Plan climat.

Les **transports** occupent également une place prépondérante dans les priorités exprimées par les organismes. Une vision globale du territoire et de la mobilité est nécessaire selon eux pour réduire efficacement les émissions de GES de la collectivité. Ainsi, un lien de dépendance fort a été identifié entre le développement de la mobilité durable à Gatineau et l'aménagement urbain du territoire. D'autres initiatives ont fait l'objet de nombreux retours des organismes, comme l'électrification du secteur du transport, le développement de l'offre de transport collectif, l'appui au transport actif ou encore la réalisation de plans de gestion des déplacements.

Enfin, le domaine d'action **Gouvernance, Financement et Mobilisation** a lui aussi été largement priorisé par les organismes du territoire. Ces derniers estiment que, pour assurer le succès du Plan climat, il est nécessaire de placer l'action climatique au cœur des processus de décision de l'administration municipale et de créer une gouvernance dédiée et ouverte. Cette gouvernance devrait, toujours selon les organismes, être couplée à une reddition de compte régulière et transparente, et à des activités soutenues de sensibilisation et de mobilisation citoyenne. L'ensemble des organismes consultés se sont montrés enthousiastes à l'idée de contribuer au Plan climat, plusieurs d'entre eux ont même cité la collaboration entre les acteurs du territoire comme un facteur clé de succès de l'initiative.

Les autres domaines d'action identifiés ont également fait l'objet de nombreux retours, qui sont détaillés dans ce document et dont la Ville de Gatineau tiendra compte dans le processus d'élaboration du Plan climat et sa mise en œuvre.

## 2. Description de l'objet de l'activité de consultation et de la démarche mise en place

### 1. Objet de l'activité de consultation publique

Le présent mandat de consultation vise l'élaboration du Plan climat de la Ville de Gatineau. Le Plan climat a pour objectif d'agir sur deux enjeux intimement liés : la réduction des émissions de GES et l'adaptation aux changements climatiques. Cette approche intégrée permet de s'assurer que nos actions ne compromettent l'atteinte ni de nos objectifs de réduction, ni de nos objectifs d'adaptation. Le Plan climat est une démarche évolutive et continue, la participation citoyenne guidera l'initiative tout au long de sa mise en œuvre.

La documentation mise à disposition des participants à l'activité de consultation était composée :

- D'un document d'information générale intitulé « Vers un Plan climat » regroupant tous les éléments clés pour comprendre les enjeux climatiques, obtenir un portrait synthétique du territoire gatinois et appréhender les domaines d'action sur lesquels l'administration municipale compte s'appuyer ;
- D'un document présentant les actions envisagées par la Ville de Gatineau pour chaque domaine d'action identifié.

### 2. Démarche et portrait des répondants

#### Activité de consultation proposée

L'activité de consultation dont ce rapport rend compte avait pour objectif de solliciter des textes de réflexion auprès de certains organismes du territoire sur les grandes priorités que l'administration municipale devrait adresser dans les prochaines années.

Afin de recueillir les priorités, attentes et préoccupations des organismes consultés, un document sur comment déposer un texte de réflexion a été mis à disposition entre le 26 avril 2021 et le 21 mai 2021.

Ce document intégrait les deux questions ouvertes suivantes :

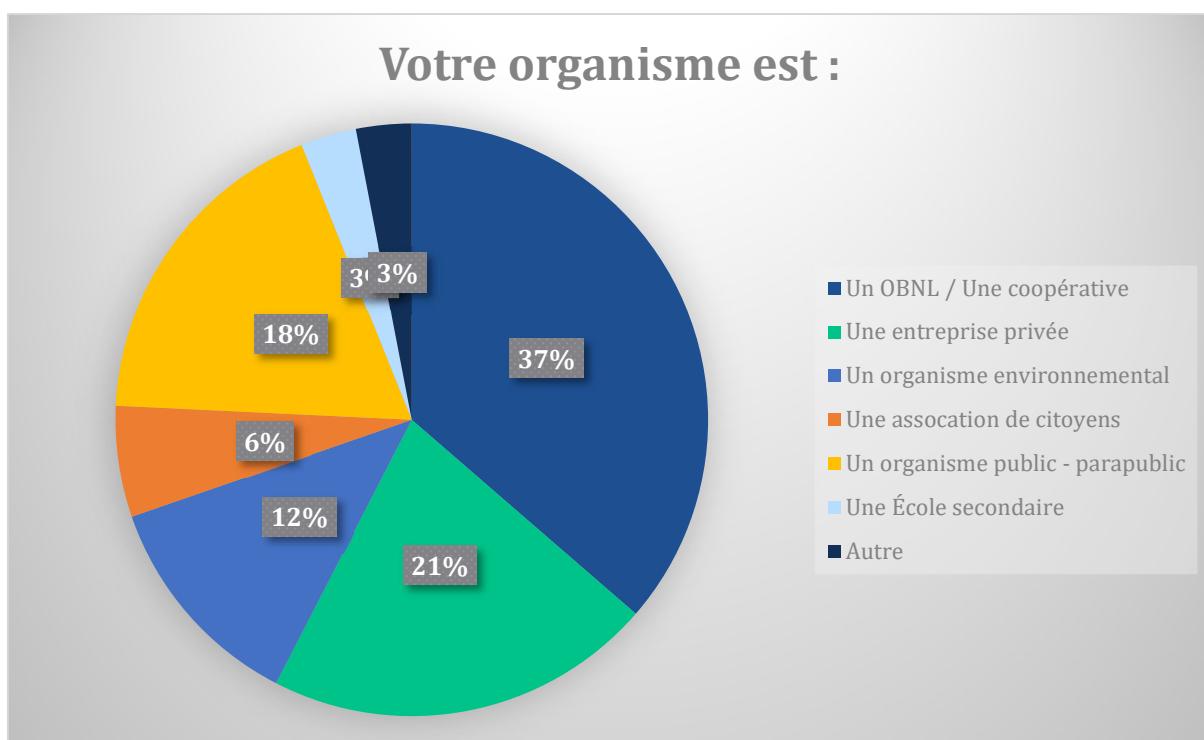
- *Quelles sont d'après vous les grandes actions à prioriser pour faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ?*
- *Comment pourriez-vous contribuer au Plan climat à votre échelle ? Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?*

A des fins de traitement de l'information, les réponses étaient limitées à 12 000 caractères pour la première question et à 3 000 caractères pour la seconde. A noter que les organismes qui

désiraient s'exprimer de manière plus ouverte ont aussi eu la possibilité d'envoyer un texte de réflexion.

## Nombre et profil des répondants

Au total, ce sont 33 organismes qui se sont exprimés lors de cette activité de consultation, à travers 26 réponses au questionnaire ainsi que 14 textes de réflexion, tous disponibles sur le site internet de la Ville de Gatineau. Les organismes ayant répondu au questionnaire ou envoyé un texte de réflexion se répartissent de la manière suivante :



### Liste des organismes participants à l'activité de consultation publique :

3R Québec	École secondaire Hormisdas-Gamelin (ESHG)
Action Climat Outaouais	Evolugen
Alliance Parc Deschênes	Garde-rivière de Outaouais
Association des professionnels de la construction et de l'habitation de l'Outaouais-Abitibi-Témiscamingue (APCHQ)	Grands Frères Grandes Soeurs de l'Outaouais
Association citoyenne de Val Tétreau	Hydro-Québec
Association des véhicules électriques du Québec (AVÉQ)	ID Gatineau
Association pour l'environnement de Limbour	MOBI-O
Bill Clennett	Produits forestiers Résolu Canada

BRIGIL	Produits Kruger S.E.C
Coopérative de développement régional (CDR) Outaouais-Laurentides	Santé publique - CISSS de l'Outaouais
Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais	Société de Transport de l'Outaouais (STO)
Coach virage climatique	Société Québécoise des Infrastructures
Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI)	Table agroalimentaire de l'Outaouais
Commission de la Capitale Nationale (CCN)	Table Régionale des Organismes Communautaires Autonomes de l'Outaouais (TROCAO)
Communauto	Vivre en Ville
Conservation de la nature Canada	Zibi
CREDDO	

### 3. Retours reçus sur la démarche

Globalement, la démarche de consultation a été accueillie très favorablement par les organismes consultés. Le questionnaire en ligne mis à disposition a permis aux acteurs de s'exprimer de manière concise pour préciser leur pensée concernant les priorités que l'administration municipale doit considérer dans l'élaboration du Plan climat. Par ailleurs, l'opportunité d'envoyer un texte de réflexion en format libre a été saisie par de multiples organismes.

Ainsi, selon le CREDDO, "le fait d'engager la collectivité dans l'élaboration du Plan climat démontre de l'ouverture et ouvre la voie à un leadership partagé, soutenu, et courageux."<sup>1</sup>. L'entreprise Communauto "tient à féliciter la démarche de la Ville de Gatineau pour la mise en place de ces consultations publiques dans le processus d'élaboration du Plan climat"<sup>2</sup>. L'organisme COBALI a lui précisé qu'il était "est heureux de constater que les deux aspects, réduction des GES et le volet adaptation aux changements du climat sont traités dans le document mis à disposition par la Ville « Vers un plan climat »."<sup>3</sup> Plusieurs organismes ont également profité de l'occasion pour remercier la Ville de Gatineau de s'engager dans une telle démarche de lutte contre les changements climatiques et son choix d'alimenter l'élaboration du Plan climat avec des activités de participation publique.

Cela étant, plusieurs critiques et points d'amélioration ont également été exprimés par les organismes consultés. Action Climat Outaouais considère par exemple que cette consultation publique aurait dû se tenir plus en amont de l'élaboration du Plan climat et recommande donc "que Gatineau revoit son processus de consultation en mettant davantage l'accent sur la consultation au début du processus"<sup>4</sup>. Plusieurs acteurs ont également exprimé leur difficulté à voir clair entre les deux documents de consultation mis à disposition ainsi que les différentes activités organisées. En complément, l'information sur les actions à prioriser a manqué de

<sup>1</sup> CREDDO, Mémoire sur le Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 1

<sup>2</sup> Communauto, Mémoire Plan climat Ville de Gatineau, p. 1

<sup>3</sup> COBALI, Lettre pour la consultation sur l'élaboration du Plan climat, p. 1

<sup>4</sup> Action Climat Outaouais, Analyse et contribution du groupe citoyen, p. 3

consistance sur les bénéfices potentiels de chaque action selon plusieurs organismes, dont Action Climat Outaouais "On demande au lecteur de mettre en ordre de priorité des éléments disparates, sans le bénéfice d'information adéquate pour faire des choix éclairés"<sup>5</sup>.

La Ville de Gatineau pourra donc tenir compte de ces différents retours dans l'optique des futures démarches de consultation publique, afin d'adapter et de bonifier ces activités.

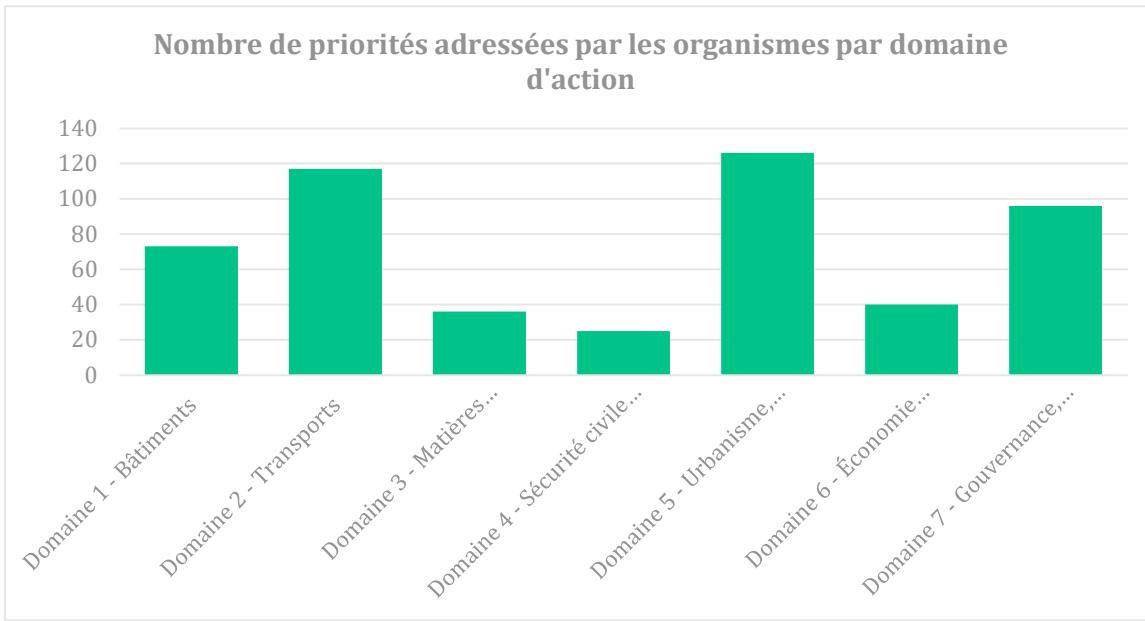
---

<sup>5</sup> Action Climat Outaouais, Analyse et contribution du groupe citoyen, p. 4

### 3. Les priorités, préoccupations et recommandations des organismes du territoire

#### 1. Priorités exprimées selon les domaines d'action

L'analyse des réponses au questionnaire et des textes de réflexion reçus a fait l'objet d'une évaluation quantitative puis qualitative des priorités exprimées par les organismes consultés.



D'un point de vue quantitatif, c'est le **domaine d'action 5 - Urbanisme, infrastructures naturelles et bâties** qui a fait l'objet du plus grand nombre de priorités exprimées de la part des organismes. Le caractère transversal du Plan climat et la nécessité d'une vision systémique des enjeux climatiques a été quasi-unanime dans les réponses reçues. Citons par exemple les dépendances fortes identifiées entre le développement de la mobilité durable à Gatineau et l'aménagement urbain du territoire.

Le **domaine d'action 2 - Transports** a lui aussi été largement cité, en particulier car il est considéré comme prioritaire pour atteindre les cibles de réduction d'émissions de GES adoptées par le conseil municipal à l'horizon 2030.

Enfin, le **domaine d'action 7 Gouvernance, Financement et Mobilisation citoyenne** a donné lieu à de nombreuses priorités exprimées par les organismes du territoire.

## 2. Priorités exprimées au sein de chaque domaine d'action

### 1. Bâtiments

Le rôle majeur des bâtiments dans l'atteinte de la carboneutralité est clairement ressorti par les organismes. Ainsi, de nombreux acteurs ont tenu à rappeler que « *les thèmes Bâtiments et Transport devraient être priorisés étant donné qu'ils contribuent à la majorité des émissions GES produites (et qu'ils ont aussi des cobénéfices en adaptation)* »<sup>6</sup>. De façon à avoir un portrait de la situation, Action Climat Outaouais « *recommande que la Ville caractérise le parc immobilier sur son territoire, afin de cibler de façon prioritaire les quartiers offrant les meilleures perspectives d'amélioration* ».<sup>7</sup>

Les organismes consultés se sont globalement positionnés autour de 3 grandes priorités :

- S'engager dans la transition énergétique
- Soutenir les mesures favorisant l'efficacité énergétique
- Encadrer le secteur de la construction et l'encourager à adopter des matériaux durables

#### S'engager dans la transition énergétique

Selon les organismes consultés, la réduction des émissions de GES devrait passer par l'adoption de la transition énergétique à travers une « *stratégie de substitution énergétique* »<sup>8</sup>. Pour l'organisation AVÉQ, « *la réduction de l'émission des GES ne passe pas par la transition du pétrole vers une autre source d'énergie fossile, mais plutôt vers une source propre et renouvelable (hydroélectricité, éolienne, photovoltaïque)* »<sup>9</sup>.

De manière générale, les organismes qui se sont exprimés au sujet de la transition énergétique estiment que l'adoption des énergies renouvelables diminuerait considérablement les émissions GES reliées aux bâtiments, notamment par le fait que certaines d'entre elles « *peuvent être produites et consommées localement* »<sup>10</sup>. Les organisations mentionnent l'existence de plusieurs sources d'énergie disponible localement : l'exploitation de ces sources pourrait faire l'objet d'une attention particulière de la part de la Ville de Gatineau dans un futur rapproché. Le gouvernement provincial pourrait miser sur « *les projets locaux d'énergie renouvelable pour accélérer la transition énergétique* »<sup>11</sup> ou même sur les « *systèmes d'énergie communautaires* ».<sup>12</sup>

Parmi ces sources, plusieurs alternatives sont à la portée de la Ville de Gatineau selon les organisations consultées. Le CREDDO évoque par exemple le « *gaz naturel renouvelable (GNR) et l'hydrogène vert* »<sup>13</sup>. L'AVÉQ souligne que « *le GNR constitue une alternative écologique intéressante pour diminuer les émissions de GES* »<sup>14</sup>. Cela dit, malgré le potentiel de réduction des

<sup>6</sup> CCN, Commentaires sur le développement du Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 1

<sup>7</sup> Action Climat Outaouais, Analyse et contribution du groupe citoyen, p. 4

<sup>8</sup> CREDDO, Mémoire sur le Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 3

<sup>9</sup> AVÉQ, Mémoire - Plan Climat Gatineau 2021, p. 7

<sup>10</sup> CREDDO, Mémoire sur le Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 3

<sup>11</sup> Evolugen, Recommandations d'Evolugen, p. 3

<sup>12</sup> CCN, Commentaires sur le développement du Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 1

<sup>13</sup> CREDDO, Mémoire sur le Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 3

<sup>14</sup> AVÉQ, Mémoire - Plan Climat Gatineau 2021, p. 7

GES porté par le GNR, ce membre signale que les cibles pour l'adoption du GNR sont « *de 1% en 2020, 3% en 2023 et 5% en 2025. Cela laisse donc 95% de gaz naturel issu de la fracturation hydraulique qui est reconnue comme fortement émettrice de GES* »<sup>15</sup>.

D'autres sources d'énergie ont été mentionnées par les organismes. C'est le cas de « *l'hydrogène à faible émission de carbone ou les biocarburants* »<sup>16</sup>. L'utilisation de l'hydrogène ne semble pas faire consensus parmi les organismes. D'une part, Evolugen estime que cette source d'énergie, qui sera injectée « *dans le réseau de gaz naturel afin de verdier ce dernier, est un exemple qui pourrait davantage être mis en avant dans le plan* »<sup>17</sup>. En outre ce membre estime que l'hydrogène devrait être « *reconnu dans la définition de gaz naturel renouvelable* »<sup>18</sup>. Cela pourrait aider « *les utilisateurs industriels à faire la transition complète de leurs systèmes vers l'hydrogène et promouvoir le transport alimenté par l'hydrogène* »<sup>19</sup>. Toutefois, le verdissement du réseau gazier avec l'hydrogène à faible émission peut porter à confusion. Action Climat Outaouais souligne notamment que « *la littérature rapporte entre autres que ce mélange gazeux doit se limiter à 20% par volume d'hydrogène pour des raisons de sécurité pour les occupants et les immeubles* »<sup>20</sup>. C'est pourquoi l'adoption d'un tel mélange gazeux « *pourrait représenter au mieux et à moyen terme une réduction de la consommation du gaz naturel provenant de la fracturation d'au plus 20%* »<sup>21</sup>.

En outre, les biocarburants pourraient également contribuer à la diminution des émissions de GES, selon le même organisme : « *la production de biogaz à partir du traitement des eaux usées est une initiative intéressante, mais combien de bâtiments municipaux à proximité du site de traitement pourraient bénéficier de cette énergie renouvelable ?* »<sup>22</sup>. Ces questions pourraient permettre à la Ville de Gatineau de cibler la création de systèmes d'énergie localisés.

D'autres organismes mettent en perspective le potentiel de la géothermie. Cette source d'énergie « *permet de chauffer ou climatiser un édifice en récupérant la chaleur gratuite du sol* »<sup>23</sup>. A ce titre, Action Climat Outaouais suggère à la Ville de Gatineau de « *profiter davantage de cette source d'énergie renouvelable à bas prix durant l'hiver/été, en faire la promotion et prêcher par son exemple* »<sup>24</sup>.

D'après les résultats du questionnaire et des textes de réflexion reçus, l'élaboration d'une stratégie de substitution énergétique permettrait d'éliminer de toute évidence l'utilisation de sources fossiles. Cette stratégie serait en mesure de renforcer les incitatifs existants et d'en créer d'autres. Les incitatifs existants portent sur « *la conversion des systèmes de chauffage au mazout* »<sup>25</sup>. Cette initiative signifie une belle occasion d'« *éliminer le mazout de tous les bâtiments sur le territoire de la ville* ». <sup>26</sup> Elle pourrait être bonifiée afin d'aider « *les propriétaires de résidences désirant*

<sup>15</sup> AVÉQ, Mémoire - Plan Climat Gatineau 2021, p. 7

<sup>16</sup> Evolugen, Recommandations d'Evolugen, p. 2

<sup>17</sup> Evolugen, Recommandations d'Evolugen, p. 2

<sup>18</sup> Evolugen, Recommandations d'Evolugen, p. 3

<sup>19</sup> Evolugen, Recommandations d'Evolugen, p. 3

<sup>20</sup> Action Climat Outaouais, Commentaires sur le plan climat de Gatineau, p. 1

<sup>21</sup> Action Climat Outaouais, Commentaires sur le plan climat de Gatineau, p. 1

<sup>22</sup> Action Climat Outaouais, Commentaires sur le plan climat de Gatineau, p. 2

<sup>23</sup> BRIGIL, Réflexion de Brigil, p. 5

<sup>24</sup> Action Climat Outaouais, Commentaires sur le plan climat de Gatineau, p. 2

<sup>25</sup> Action Climat Outaouais, Commentaires sur le plan climat de Gatineau, p. 2

<sup>26</sup> CCN, Commentaires sur le développement du Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 1

*convertir leur système de chauffage au mazout et au gaz au profit de l'électricité »<sup>27</sup>. Selon le CREDDO, « il serait prioritaire de mettre fin à l'utilisation du mazout dans les bâtiments afin de s'attaquer à une source non négligeable d'émissions de GES et connue pour son impact sur la qualité de l'air extérieur »<sup>28</sup>. Le cas du mazout peut inspirer la stratégie de transition énergétique. Selon l'AVÉQ, les gouvernements pourraient « faire de même pour la conversion de sources d'énergies fossiles à des énergies renouvelables »<sup>29</sup>.*

Enfin, Action Climat Outaouais recommande à la Ville de Gatineau d'exiger, « à court terme, que les nouvelles constructions soient dotées d'une puissance électrique suffisante afin de pourvoir au chauffage et à la climatisation tout en permettant l'usage de bornes de recharge pour véhicules électriques »<sup>30</sup>. C'est ici un exemple parmi tant d'autres du caractère transversal du Plan climat, avec une action portant à la fois sur les bâtiments et les transports.

Pour illustrer l'engagement en matière de transition énergétique, on trouve un consensus sur l'importance de la conversion des systèmes de chauffage. Le CREDDO tient par exemple à rappeler que « le chauffage des bâtiments municipaux est responsable de 12% des émissions municipales et que le gaz naturel est la principale source d'énergie utilisée, intégrer une portion de GNR dans le réseau aura un impact notable sur le bilan carbone municipal »<sup>31</sup>. Les écoles sont un exemple du défi à venir pour la municipalité dans la réduction des émissions de GES directement reliées aux bâtiments. Voici la situation exprimée par le Centre de services scolaires des Portages-de-l'Outaouais : « Nous sommes à remplacer tous ces systèmes lors de leur fin de vie utile, par des systèmes 100% électriques. Cela dit, cela peut prendre plusieurs années avant leur remplacement. D'autre part, nous avons des systèmes dans nos nouvelles écoles au gaz naturel. Ceux-ci ne pourront être remplacés avant plusieurs dizaines d'années »<sup>32</sup>.

Ce sujet attire une bonne attention des organismes consultés. Ainsi, Action Climat Outaouais et la CCN recommandent l'interdiction du chauffage au gaz naturel. Selon eux, la conversion ou la construction de nouveaux systèmes de chauffage/climatisation aux énergies fossiles pourrait se baser uniquement sur l'électricité ou la géothermie<sup>33</sup>. Cette recommandation se base sur des études mentionnées par Action Climat Outaouais, à savoir : « "le Regroupement des organismes en environnement et énergie" (ROEE) du Québec demandait en début avril 2021 au gouvernement du Québec de bannir le gaz naturel dans les nouvelles constructions au Québec ; - et le 19 mai 2021, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a publié un rapport présentant une feuille de route pour limiter le réchauffement à 1.5 c. faisant état de 400 étapes dont notamment l'interdiction de la vente de nouveaux appareils de chauffage à l'huile et au gaz à compter de 2025 »<sup>34</sup>.

---

<sup>27</sup> Action Climat Outaouais, Commentaires sur le plan climat de Gatineau, p. 2

<sup>28</sup> CREDDO, Mémoire sur le Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 3

<sup>29</sup> AVÉQ, Mémoire - Plan Climat Gatineau 2021, p. 9

<sup>30</sup> Action Climat Outaouais, Commentaires sur le plan climat de Gatineau, p. 2

<sup>31</sup> CREDDO, Mémoire sur le Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 3

<sup>32</sup> Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais, réponse au questionnaire

<sup>33</sup> Action Climat Outaouais, Commentaires sur le plan climat de Gatineau, p. 3

<sup>34</sup> Action Climat Outaouais, Commentaires sur le plan climat de Gatineau, p. 3

## Soutenir les mesures favorisant l'efficacité énergétique

Qu'est-ce qui coûte moins cher, économiser ou produire un kWh ? Ce questionnement, fait par l'ex-premier ministre Jacques Parizeau dans le documentaire « J'aime Hydro » de Christine Beaulieu, est repris par l'AVÉQ pour souligner l'importance de l'efficacité énergétique. De plus, selon Action Climat Outaouais, un programme d'incitatifs pour l'économie d'énergie pourrait faire l'objet d'un travail conjoint de l'administration municipale et de la collectivité. Evolugen tient à remarquer que « l'amélioration globale de l'efficacité énergétique et l'amélioration de la performance énergétique sont centrales »<sup>35</sup>. Sans oublier qu'« il y a un avantage fiscal (cycle de développement) à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments »<sup>36</sup>, comme le souligne l'entreprise BRIGIL.

La CCN mentionne l'importance “d'avoir une cible de rénovation de ses édifices et des édifices institutionnels et commerciaux pour améliorer au maximum leur efficacité énergétique, soit en pourcentage de bâtiments ou en pourcentage de réduction de la consommation énergétique du parc immobilier »<sup>37</sup>. En outre, l'APCHQ Outaouais-Abitibi-Témiscamingue considère que « le développement urbain de la Ville de Gatineau doit passer par la densification et l'efficacité énergétique »<sup>38</sup>.

Afin de garantir les réductions d'émission de GES issues des bâtiments, l'organisation Coach virage climatique suggère à la Ville d'« inciter les citoyens, les industries, les institutions et les commerces à réduire leur consommation énergétique et à utiliser des ressources renouvelables pour la consommation énergétique de leurs activités et leurs bâtiments (nouveaux et existants, électricité et chauffage) avec des incitatifs, des règlements les obligeant pour les nouveaux bâtiments et les entreprises et industries, des taxes municipales plus élevées pour ceux qui ne font pas cette conversion, de la sensibilisation et de l'éducation »<sup>39</sup>.

## Encadrer le secteur de la construction et l'encourager à adopter des matériaux durables

La construction et la rénovation pourraient grandement bénéficier des analyses de cycle de vie afin de garantir la diminution des émissions de GES liées aux bâtiments, selon l'avis de la CCN. Le domaine de la construction et de la rénovation devrait tenir compte de l' « utilisation de matériaux faibles en consommation énergétique, produits localement »<sup>40</sup> ou encore « considérer un prix carbone lors du choix de matériaux (le gouvernement fédéral utilise un prix de 350 \$/tonne) »<sup>41</sup>. Dans cet ordre d'idées, la ville pourrait ainsi « favoriser la construction en bois et en matériaux durables »<sup>42</sup>.

Action Climat Outaouais signale que même si la Ville de Gatineau « dispose de pouvoirs limités, la ville est tout de même en mesure de poser des gestes concrets dans sa réglementation et a la

<sup>35</sup> Evolugen, réponse au questionnaire

<sup>36</sup> BRIGIL, Réflexion de Brigil, p. 5

<sup>37</sup> CCN, Commentaires sur le développement du Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 1

<sup>38</sup> APCHQ Outaouais-Abitibi-Témiscamingue, réponse au questionnaire

<sup>39</sup> Coach virage climatique, réponse au questionnaire

<sup>40</sup> CCN, Commentaires sur le développement du Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 1

<sup>41</sup> CCN, Commentaires sur le développement du Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 1

<sup>42</sup> BRIGIL, Réflexion de Brigil, p. 6

*capacité d'élever les standards pour les nouvelles constructions et l'obligation de donner l'exemple* »<sup>43</sup>. Cette réglementation devrait être faite dans le but d' « *inciter les propriétaires à réaliser des projets de bâtiments durables applicables à Gatineau* », remarque la CCN. Quelques organismes ont mentionné le besoin d'avoir des cibles de toiture verte, « *soit par nouvelle construction et par bâtiments existants* »<sup>44</sup>, parce que « *les toitures vertes contribuent également à limiter les îlots de chaleur* »<sup>45</sup>. Les couleurs des bâtiments contribuent à créer des îlots de chaleur, c'est pourquoi l'organisme COBALI suggère à la Ville de « *favoriser l'utilisation de couleurs pâles sur les infrastructures pour réduire les îlots de chaleurs* »<sup>46</sup>.

En complément, Action Climat Outaouais tient à souligner que les propriétaires des bâtiments se retrouvent dans un contexte où « *peu d'incitatifs municipaux existent pour favoriser l'application de normes durables en construction* »<sup>47</sup>. De même, l'organisme ZIBI estime que l'administration municipale pourrait « *collaborer avec les promoteurs immobiliers à des innovations qui contribuent à la réalisation des plans de réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la réduction de la paperasserie dans le processus d'approbation.* »<sup>48</sup>

D'autre part, TROCAO s'inquiète d'une potentielle augmentation des loyers à la suite de rénovations écologiques : « *Gatineau doit jouer un rôle de leadership dans l'encouragement de la rénovation écologique de logements locatifs tout en faisant des efforts pour contrôler les loyers (éviter l'augmentation, il faut que ça reste abordable)* »<sup>49</sup>.

La gestion de l'eau fait également partie de la construction durable. Cette thématique est portée par le COBALI. Cette organisation suggère « *le débranchement des gouttières et l'utilisation de déflecteurs, d'encourager l'utilisation de baril de pluie, de sensibiliser les citoyens à l'importance de la gestion durable des eaux pluviales, d'encourager l'aménagement de jardin de pluie et de bassin de rétention à retenue prolongée plus particulièrement pour les immeubles commerciaux et d'assurer l'aménagement des surfaces de stationnements avec de la végétation ainsi que des noues et des bassins de rétention pour drainer les eaux de ruissellement* »<sup>50</sup>.

---

<sup>43</sup> Action Climat Outaouais, Commentaires sur le plan climat de Gatineau, p. 1

<sup>44</sup> CCN, Commentaires sur le développement du Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 1

<sup>45</sup> BRIGIL, Réflexion de Brigil, p. 5

<sup>46</sup> COBALI, Recommandations pour le Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 2

<sup>47</sup> Action Climat Outaouais, Commentaires sur le plan climat de Gatineau, p. 2

<sup>48</sup> Zibi, réponse au questionnaire

<sup>49</sup> TROCAO, réponse au questionnaire

<sup>50</sup> COBALI, Recommandations pour le Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 1

## 2. Transports

Afin que le secteur des transports atteigne la carboneutralité d'ici 2050, Action Climat Outaouais recommande « *qu'un objectif soit fixé pour 2030* »<sup>51</sup>. Le secteur du transport est le plus grand émetteur de GES au Québec, et c'est pourquoi l'AVÉQ signale qu'il est « *primordial qu'il fasse partie d'un plan d'action visant à atteindre les cibles de réduction* »<sup>52</sup>. De même, MOBI-O est « *d'avis que toutes les actions ciblées au thème "transport" sont nécessaires* »<sup>53</sup>. Le Centre de services scolaires des Portages-de-l'Outaouais a également souligné que « *la concentration des efforts doit être faite vers le transport, vu que la majeure partie des GES provient de ce secteur* ».<sup>54</sup>

Les organismes consultés ont priorisé 5 grandes initiatives dans l'ordre suivant :

- Accélérer l'électrification du secteur du transport,
- Appuyer le développement de l'offre de transport collectif et la réduction de la demande pour l'automobile
- Favoriser le transport actif dans une logique de mobilité durable
- Encourager la réalisation de plans de gestion des déplacements
- Miser sur l'autopartage, le covoiturage et la mutualisation des moyens de transport

### Accélérer l'électrification du secteur du transport

Selon plusieurs organismes, l'électrification des transports est une priorité à mettre en œuvre pour réduire les émissions de GES des véhicules motorisés. La Ville de Gatineau est invitée à bonifier et à créer de nouveaux incitatifs pour l'acquisition et l'utilisation de véhicules électriques (VÉ). De nombreux organismes ont souligné l'importance du déploiement d'un réseau de bornes de recharge et stationnements dédiés aux VÉ. La Ville de Gatineau pourrait s'inspirer d'autres villes qui offrent des subventions pour l'installation de bornes de recharge, demande qui a été faite par « *AVÉQ Outaouais à la séance de la Commission sur les Transports, les Déplacements Durables et la Sécurité (CTDDS) qui portait sur l'électrification des transports le 27 mars 2019* »<sup>55</sup>. En outre, la Ville est également invitée à « *doter ses installations municipales de bornes de recharge à la fois pour ses besoins que ceux de ses employés* »<sup>56</sup>.

Les incitatifs auraient un impact non négligeable pour l'adoption des véhicules électriques. Coach Virage climatique se concentre sur l'éventail des possibilités offertes à la Ville : « *ajouter l'accès aux voitures électriques dans les voies réservées et sur les ponts, ajout de plus de bornes à charge rapide, ajout de stationnements réservés privilégiés pour les voitures électriques dans les stationnements publics, créer plus d'événements pour faire connaître les voitures électriques et les autres modes de transport actif (covoiturage, vélo, marche, etc.), offrir un système de rabais pour l'achat de voitures électriques, interdire les affiches promotionnelles de voitures à essence* »

<sup>51</sup> Action Climat Outaouais, Analyse et contribution du groupe citoyen, p. 5

<sup>52</sup> AVÉQ, Mémoire - Plan Climat Gatineau 2021, p. 2

<sup>53</sup> MOBI-O, Réponses au questionnaire en ligne, p. 1

<sup>54</sup> Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais, réponse au questionnaire

<sup>55</sup> AVÉQ, Mémoire - Plan Climat Gatineau 2021, p. 5

<sup>56</sup> AVÉQ, Mémoire - Plan Climat Gatineau 2021, p. 8

*sur le terrain de la ville* »<sup>57</sup>. Ces incitatifs et règlements pourraient faire partie d'une stratégie dont l'objectif serait d'« *inciter sa population à faire la transition en participant à l'éducation de ses citoyens et faisant la promotion des véhicules électriques* »<sup>58</sup>.

Si l'installation des infrastructures de recharge est une recommandation partagée par plusieurs organisations, l'AVÉQ recommande de les installer « *dans des quartiers où on retrouve principalement des locataires qui n'auraient pas autrement accès à une borne de recharge domiciliaire* »<sup>59</sup>. La Ville pourrait autant encourager « *les destinations de magasinage populaires à installer des bornes de recharge semi-rapides à 25 kW* » que se doter elle-même « *de bornes rapides 50/100 kW et ultrarapides 250 kW pour le futur* »<sup>60</sup>.

Selon l'AVÉQ, il est temps pour la Ville de Gatineau d'élaborer un plan d'électrification de son parc automobile : « *un plan de la Ville pour commencer dès maintenant à électrifier sa flotte de véhicules à mesure que leur date de remplacement est arrivée* »<sup>61</sup>. Il faudrait également prévoir des mécanismes qui évitent les « *embûches rencontrées lors du simple achat de véhicules électriques pour les services municipaux* », comme le mentionne le CREDDO. De surcroît, l'entreprise BRIGIL considère que « *la Ville doit demander aux gouvernements d'instaurer un programme de subvention pour faciliter l'électrification de véhicules lourds ou de transport* »<sup>62</sup>.

La CCN suggère elle de non seulement « *rendre 100% électrique la flotte des véhicules municipaux* », mais aussi d'« *électrifier 100% des autobus de la ville* » ainsi qu'« *exiger des fournisseurs, comme pour les collectes de matières recyclables, compostables et de déchets ultimes, l'utilisation de véhicules hybrides* »<sup>63</sup>.

À cet égard, l'AVÉQ émet une réserve. Pour ce qui est des véhicules hybrides non rechargeables, ce type de véhicule « *ne devrait pas faire partie des achats prévus* »<sup>64</sup>. Et même pour les véhicules hybrides rechargeables, l'organisme tient à souligner que « *les Villes qui optent pour des véhicules hybrides rechargeables se voient confrontées avec des employés qui ne les branchent pas et qui roulent uniquement à essence avec eux* »<sup>65</sup>. C'est pourquoi la voiture 100 % électrique semble être la meilleure option selon cet organisme, qui ajoute que « *les véhicules électriques, bien que leur production occasionne plus d'émissions de GES, n'émettent aucun GES lors de leur utilisation tant et si bien que sur un cycle de vie complet (de la construction à la mise au rancart), leur bilan environnemental est supérieur à celui des véhicules à combustion* »<sup>66</sup>.

---

<sup>57</sup> Coach Virage Climatique, réponse au questionnaire

<sup>58</sup> AVÉQ, Mémoire - Plan Climat Gatineau 2021, p. 9

<sup>59</sup> AVÉQ, réponse au questionnaire

<sup>60</sup> AVÉQ, réponse au questionnaire

<sup>61</sup> AVÉQ, Mémoire - Plan Climat Gatineau 2021, p. 8

<sup>62</sup> BRIGIL, Réflexion de Brigil, p. 2

<sup>63</sup> CCN, Commentaires sur le développement du Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 1

<sup>64</sup> AVÉQ, réponse au questionnaire

<sup>65</sup> AVÉQ, réponse au questionnaire

<sup>66</sup> AVÉQ, Mémoire - Plan Climat Gatineau 2021, p. 4

Il est vrai que l'électrification a pris une grande place des réponses à l'égard de la diminution des émissions de GES du secteur de transport. Il n'en reste pas moins vrai que d'autres alternatives s'offrent à la Ville. Le CREDDO souligne par exemple les opportunités offertes par l'hydrogène, « *une source d'énergie renouvelable qui peut être produite localement et dont l'utilisation dans le secteur du transport est particulièrement adaptée, notamment pour les véhicules lourds* »<sup>67</sup>. Selon le même organisme, « *la conversion à l'hydrogène est une solution efficace à cette problématique environnementale* »<sup>68</sup>.

Enfin, la CCN s'intéresse au transport de marchandises et suggère que la Ville aurait à gagner en élaborant « *une stratégie pour faciliter les livraisons sans émission de GES* »<sup>69</sup>. Cette stratégie pourrait « *avoir un objectif de 25 % de livraison zéro carbone d'ici 2025 par exemple* »<sup>70</sup>.

## **Appuyer le développement de l'offre de transport collectif et la réduction de la demande pour l'automobile**

Plusieurs organisations ont souligné que la réduction de l'utilisation de l'automobile passe par l'amélioration des services de transport collectif. La TROCAO souligne que le transport devrait être « *accessible et abordable pour que tout le monde puisse y avoir accès* »<sup>71</sup>. BRIGIL mentionne que la diminution du recours à l'automobile exigera de la part de la Ville d' *accroître son offre pour le transport collectif* »<sup>72</sup>. Le CISSS de l'Outaouais estime lui prioritaire de « *rendre le transport collectif plus attractif notamment d'un point de vue financier* »<sup>73</sup>.

A cet égard, la Société de Transport de l'Outaouais (STO) représente un acteur clé. L'organisation en est consciente et est prête à poursuivre une collaboration active engagée avec l'administration municipale depuis plusieurs années : « *la STO reconnaît d'entrée de jeu qu'elle aura un rôle prépondérant à jouer pour que soient atteints les objectifs 2030 de la Ville de Gatineau en matière de lutte aux changements climatiques* »<sup>74</sup>. En complément, Action Climat Outaouais recommande que « *le rôle de la STO dans le Plan climat soit précisé* »<sup>75</sup>.

De même, l'imbrication des Villes de Gatineau et d'Ottawa font en sorte qu'elles devraient être en mesure de collaborer et qu'elles « *développent des approches compatibles en matière de transport collectif* »<sup>76</sup>. Planifier la mobilité durable à l'échelle régionale fait d'ailleurs partie des priorités adressées par la STO, qui conseille que la Ville : « *lance un chantier régional visant l'élaboration et la mise en œuvre à court terme d'une stratégie de mobilité durable 2021-2030* »<sup>77</sup>.

---

<sup>67</sup> CREDDO, Mémoire sur le Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 3

<sup>68</sup> CREDDO, Mémoire sur le Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 3

<sup>69</sup> CCN, Commentaires sur le développement du Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 2

<sup>70</sup> CCN, Commentaires sur le développement du Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 2

<sup>71</sup> TROCAO, réponse au questionnaire

<sup>72</sup> BRIGIL, Réflexion de Brigil, p. 5

<sup>73</sup> Santé publique - CISSS de l'Outaouais, réponse au questionnaire

<sup>74</sup> STO, Plan Climat de la Ville de Gatineau, p. 1

<sup>75</sup> Action Climat Outaouais, Analyse et contribution du groupe citoyen, p. 5

<sup>76</sup> Action Climat Outaouais, Analyse et contribution du groupe citoyen, p. 5

<sup>77</sup> STO, Plan Climat de la Ville de Gatineau, p. 3

Les investissements en transport collectif sont considérés comme essentiels pour réduire les émissions de GES du secteur du transport. L'organisation BRIGIL tient à rappeler que, pour que ce réseau soit efficace et rapide, « *le phasage de transport en commun (tramway et rapibus) des cinq secteurs doit être arrimé avec le centre-ville* »<sup>78</sup>. Un tel réseau devrait « *être accessible pour tous dans la ville afin d'optimiser l'accès au travail, aux loisirs et aux sports. Si le citoyen consacre moins d'argent à l'automobile, il pourra réinjecter l'argent dans une meilleure alimentation, la préparation de sa retraite, des loisirs, la culture et le logement* »<sup>79</sup>. Dans le même ordre d'idées, « *la Ville devrait ajouter un tram et une piste cyclable sur le boulevard Saint-Joseph puisqu'une grande proportion de la population plus vulnérable de Gatineau s'y retrouve* »<sup>80</sup>.

Si, d'une part, la solution pour réduire les émissions de GES du secteur des transports se concentre sur le « *développement d'un réseau de transport public fort et logique* »<sup>81</sup>, d'autre part, les organisations mentionnent que la Ville devrait freiner l'utilisation de l'*auto-solo* »<sup>82</sup>. La STO met par exemple l'emphase sur le constat suivant : « *L'électrification du parc automobile régional pourrait contribuer positivement à la réduction des GES, tout en ne contribuant que très peu à réduire les impacts sociaux et économiques de la congestion sur les réseaux routiers de l'Outaouais.* » et souligne les dépendances fortes entre mobilité durable et aménagement du territoire : « *l'électrification du parc automobile régional, bien que souhaitable, ne réglerait en rien non plus et pourrait même exacerber l'étalement urbain et ses importants impacts associés, tels que la destruction de milieux naturels et la perte des services écologiques associés, ou encore le déploiement toujours plus vastes de coûteuses infrastructures (transport, énergie, communications, approvisionnement en eau, etc.)* »<sup>83</sup>

Ainsi, selon plusieurs acteurs, l'électrification des véhicules et le développement de l'offre de transport collectif et actif ne suffiront pas à atteindre les cibles fixées par le Plan climat : ces organismes estiment qu'il est essentiel d'agir pour réduire la demande en matière de transport automobile. Diverses mesures concrètes ont été proposées pour poursuivre cet objectif. La STO cite par exemple : « *mesures de gestion des stationnements (réduction de l'offre), formalisation des mesures adoptées en matière de télétravail pendant la pandémie, environnements favorables aux saines habitudes de vie et aux déplacements actifs; densité/mixité et poursuite des objectifs urbanistiques liés aux concepts de « village urbain » et de « zones axées sur le transport en commun » (ZATC), centraux dans le SADR; heures de travail et d'études flexibles et semaines de travail compressées; usage combiné d'incitatifs et de contraintes (bonus/malus), etc.* »<sup>84</sup>. Pour l'entreprise Communauto, il pourrait également être nécessaire de « *réviser la réglementation en matière de cases minimums de stationnement obligatoire dans certains secteurs* »<sup>85</sup>. L'Association

<sup>78</sup> BRIGIL, Réflexion de Brigil, p. 2

<sup>79</sup> BRIGIL, Réflexion de Brigil, p. 1

<sup>80</sup> BRIGIL, Réflexion de Brigil, p. 3

<sup>81</sup> Zibi, réponse au questionnaire

<sup>82</sup> Association pour l'environnement de Limbour, sondage sur le Plan Climat de la Ville de Gatineau, p. 2

<sup>83</sup> STO, Plan Climat de la Ville de Gatineau, p. 2

<sup>84</sup> STO, Plan Climat de la Ville de Gatineau, p. 4

<sup>85</sup> Communauto, Mémoire Plan climat Ville de Gatineau, p. 9

citoyenne de Val Tétreau suggère elle à la Ville de créer « *des mesures strictes sur le stationnement afin de favoriser le transport collectif et actif* »<sup>86</sup>.

## **Favoriser le transport actif dans une logique de mobilité durable**

Développer la mobilité durable à Gatineau requerra « *des mesures favorisant le transport actif* »<sup>87</sup>. Un abondant réseau cyclable fait partie de toute stratégie privilégiant les déplacements actifs. Ce réseau devrait être « *performant, connecté de façon continue, efficace et sécuritaire* »<sup>88</sup>. BRIGIL mentionne la priorité du domaine : « *le réseau cyclable s'avère être le premier investissement important en matière de transport qu'une ville devrait faire. Portland et Copenhague en sont des exemples* »<sup>89</sup>.

C'est pourquoi BRIGIL recommande l'élaboration d'un réseau qui soit « *connecté à des services de proximité et des pôles d'emplois* »<sup>90</sup>. La Ville est même invitée à « *ajouter un train et une piste cyclable sur tous les axes de services et de commerces* » ou encore à « *réduire davantage les voies automobiles et opter pour la « road diet »* », sans oublier de « *développer davantage son Réseau blanc, et déneiger davantage de pistes cyclables en hiver* »<sup>91</sup>. L'Association pour l'environnement de Limbour signale elle une urgence : « *Les projets de pistes cyclables dans la couronne de la Ville doivent être mis en œuvre le plus tôt possible* »<sup>92</sup>. En outre, Action Climat Outaouais recommande la construction de « *stationnements à destination sécuritaire pour les vélos* ».

Pour qu'il soit le plus emprunté possible, ce réseau cyclable devrait être « *convivial, pratique et attrayant, afin d'encourager le transport actif pour l'ensemble de la population* »<sup>93</sup>. Sensibiliser les écoliers et leurs parents à « *utiliser leurs vélos au lieu de se faire conduire par les parents* »<sup>94</sup> pourrait également faire partie d'un plan de sensibilisation. A ce sujet, la Ville est invitée par la CCN à « *inciter ses fonctionnaires à utiliser un transport actif pour se rendre au travail et pour ses déplacements professionnels* »<sup>95</sup>. La sensibilisation des automobilistes devrait également faire partie d'une stratégie orientée vers la « *sécurité des marcheurs et cyclistes* »<sup>96</sup>.

## **Encourager la réalisation de plans de gestion de déplacements**

Afin de mieux définir un plan de gestion de déplacements, qui permettrait « *d'établir un diagnostic des constats et enjeux de base et par la suite, d'identifier un plan d'intervention adapté au territoire*

<sup>86</sup> Association citoyenne de Val Tétreau, p. 1

<sup>87</sup> Action Climat Outaouais, Analyse et contribution du groupe citoyen, p. 5

<sup>88</sup> BRIGIL, Réflexion de Brigil, p. 2

<sup>89</sup> BRIGIL, Réflexion de Brigil, p. 2

<sup>90</sup> BRIGIL, Réflexion de Brigil, p. 2

<sup>91</sup> BRIGIL, Réflexion de Brigil, p. 2

<sup>92</sup> Association pour l'environnement de Limbour, sondage sur le Plan Climat de la Ville de Gatineau, p. 2

<sup>93</sup> Santé publique - CISSS de l'Outaouais, réponse au questionnaire

<sup>94</sup> Association pour l'environnement de Limbour, sondage sur le Plan Climat de la Ville de Gatineau, p. 2

<sup>95</sup> CCN, Commentaires sur le développement du Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 1

<sup>96</sup> Action Climat Outaouais, Analyse et contribution du groupe citoyen, p. 5

*ciblé »<sup>97</sup>, MOBI-O considère « pertinent de soutenir financièrement la réalisation de ces plans pour chacun des villages urbains de Gatineau. Les Associations de résidents concernés devraient être fortement impliquées dans ces démarches, et ce, à toutes les étapes du processus »<sup>98</sup>.*

Communauto et MOBI-O recommandent que l'élaboration de ces plans de gestion puisse s'inspirer d'une approche intermodale. Selon MOBI-O, « *il est important de miser sur l'intermodalité des modes afin de multiplier les opportunités* ». Cette approche permettrait d'« *identifier les potentiels de maillage entre les différents modes de transports collectifs et actifs, et ce, pour l'ensemble du territoire* »<sup>99</sup>. À ce titre, les organismes mentionnent l'importance de la participation de la STO et des organisations du territoire dans la préparation de tels plans. Cette participation contribuerait à élaborer un plan en accord avec les besoins des acteurs concernés. Dans cette même veine, Action Climat Outaouais « *recommande que les Centres de service scolaire soient partenaires dans cet effort* »<sup>100</sup>.

Par ailleurs, selon MOBI-O, la Ville doit exercer un leadership auprès « *des territoires « pertinents » qui bien souvent ne sont pas propulsés par une vision cohérente entre les parties prenantes. Pensons par exemple aux parcs industriels ou encore aux secteurs stratégiques de notre Ville tels que le centre-ville ou encore les noyaux villageois d'Aylmer ou de Buckingham, pour ne nommer que ceux-ci... »*<sup>101</sup> MOBI-O considère ainsi que la Ville devrait imposer « *la réalisation de PGD (plans de gestion des déplacements), notamment pour tous les nouveaux projets d'envergure* »<sup>102</sup>.

Selon les organismes consultés, la réduction de la dépendance à l'automobile passe par la proximité des services essentiels aux citoyens. Plusieurs organisations ont soulevé la nécessité de prévoir « *l'amélioration de la proximité des Gatinois aux services essentiels* »<sup>103</sup>. La Ville de Gatineau est ainsi invitée à « *favoriser le déploiement d'un réseau de points de services de proximité, accessibles, conviviaux en proportion à la croissance de la demande* »<sup>104</sup>. De surcroît, la CCN incite la Ville à « *Intégrer des rues piétonnes et des liens cyclables à tous les projets de réfection de rues et pour toutes nouvelles rues* »<sup>105</sup>. La Ville pourrait même « *créer une zone zéro émission au centre-ville* »<sup>106</sup>.

La Ville pourrait aussi « *créer une carte interactive (une plateforme web) du réseau qui indique les infrastructures actuelles et futures de mobilité active et collective* »<sup>107</sup>. Cet outil serait « *à la fois une référence et un point de départ pour identifier les lacunes et potentiels d'amélioration* »<sup>108</sup>.

---

<sup>97</sup> MOBI-O, Réponses au questionnaire en ligne, p. 1

<sup>98</sup> MOBI-O, Réponses au questionnaire en ligne, p. 1

<sup>99</sup> MOBI-O, Réponses au questionnaire en ligne, p. 2

<sup>100</sup> Action Climat Outaouais, Analyse et contribution du groupe citoyen, p. 5

<sup>101</sup> MOBI-O, Réponses au questionnaire en ligne, p. 2

<sup>102</sup> MOBI-O, Réponses au questionnaire en ligne, p. 2

<sup>103</sup> BRIGIL, Réflexion de Brigil, p. 2

<sup>104</sup> Communauto, Mémoire Plan climat Ville de Gatineau, p. 7

<sup>105</sup> CCN, Commentaires sur le développement du Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 1

<sup>106</sup> CCN, Commentaires sur le développement du Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 1

<sup>107</sup> MOBI-O, Réponses au questionnaire en ligne, p. 2

<sup>108</sup> MOBI-O, Réponses au questionnaire en ligne, p. 2

## Miser sur l'autopartage, le covoiturage et la mutualisation des moyens de transport

Si l'électrification des transports est le principal levier identifié pour assurer une diminution des émissions de GES des transports, c'est aussi vrai pour l'autopartage des véhicules électriques. L'AVÉQ suggère que la préférence devrait être accordée aux « *entreprises d'autopartage qui possèdent un parc de véhicules électriques, et d'encourager celles-ci à électrifier un plus grand pourcentage de leur flotte* »<sup>109</sup> et complète en déclarant que « *le transport collectif et l'auto partage sont également des modalités à combiner pour participer à cet effort collectif* »<sup>110</sup>.

Selon plusieurs organismes sondés, l'autopartage s'inscrit dans une approche intermodale nécessaire afin d'améliorer le bilan carbone du secteur des transports : c'est une réponse adéquate aux « *besoins en déplacement des citoyens sur de moyennes distances, à des heures ou des destinations où le transport en commun y circule à basse fréquence* »<sup>111</sup>. La Ville pourrait favoriser la « *complémentarité de l'autopartage avec les autres modes de transports viables* »<sup>112</sup>. Pour ce faire, la Ville est invitée à « *fixer des objectifs quantifiables à atteindre dans le bilan annuel à l'horizon 2050 en ce qui concerne les contributions de l'autopartage* »<sup>113</sup>. Ce faisant, la Ville serait à même non seulement de « *pousser les opportunités de développement de l'économie de partage* »<sup>114</sup> mais aussi d'encourager « *activement l'autopartage comme mode de remplacement de la voiture* »<sup>115</sup>.

De plus, la Ville pourrait démontrer son leadership à mesure qu'elle incite et accompagne « *les différents services et organismes publics et autres grands générateurs de déplacement sur le territoire de la Ville à réserver des espaces pour les véhicules en autopartage et/ou à adhérer à un programme d'autopartage pour les déplacements professionnels.* »<sup>116</sup>.

D'ailleurs, l'autopartage possède selon plusieurs organismes un potentiel de réduction du parc automobile existant. Selon les données existantes, « *les abonnés de l'autopartage vendent ou renoncent à l'achat d'un véhicule dans 81 % de cas (dans 35% des cas, il s'agit de la vente d'un véhicule) à la suite de leur adhésion* »<sup>117</sup>. Cette potentielle réduction du parc automobile gatinois offerte par l'autopartage mènerait par la force de choses à « *réduire le recours à l'automobile comme moyen de transport* »<sup>118</sup> au sens de l'auto-solo. Pour ces organismes, il va de soi que l'autopartage est lié à un « *comportement tourné vers l'écomobilité, c'est-à-dire l'usage des services offerts par les transporteurs publics, le vélo ou la marche* »<sup>119</sup>.

D'autres caractéristiques font de l'autopartage un avantage pour la société gatinoise. Une bonne illustration serait le fait que « *la voiture privée est utilisée en moyenne une heure par jour et*

<sup>109</sup> AVÉQ, réponse au questionnaire

<sup>110</sup> AVÉQ, Mémoire - Plan Climat Gatineau 2021, p. 5

<sup>111</sup> Communauto, Mémoire Plan climat Ville de Gatineau, p. 13

<sup>112</sup> Communauto, Mémoire Plan climat Ville de Gatineau, p. 7

<sup>113</sup> Communauto, Mémoire Plan climat Ville de Gatineau, p. 8

<sup>114</sup> CREDDO, Mémoire sur le Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 7

<sup>115</sup> Communauto, Mémoire Plan climat Ville de Gatineau, p. 10

<sup>116</sup> Communauto, Mémoire Plan climat Ville de Gatineau, p. 10

<sup>117</sup> Communauto, Mémoire Plan climat Ville de Gatineau, p. 11

<sup>118</sup> Communauto, Mémoire Plan climat Ville de Gatineau, p. 11

<sup>119</sup> Communauto, Mémoire Plan climat Ville de Gatineau, p. 12

*demeure stationnée 95% du temps* »<sup>120</sup>, c'est pourquoi « *la voiture étant partagée par plusieurs, les besoins en stationnement diminuent également* »<sup>121</sup>. Soulignons que « *les véhicules monopolisent une part importante de l'espace public* »<sup>122</sup>.

La réduction du parc automobile offre de surcroît des avantages économiques à la municipalité et aux citoyens. Selon Communauto, l'étude du Conseil régional de l'environnement est concluante sur ce point : « *chaque véhicule personnel coûte aux municipalités entre 177\$ et 350\$ en frais d'acquisition de terrain, de construction du stationnement et d'entretien de stationnement par mois* ». En ce qui concerne les économies personnelles, l'autopartage est « *5 fois moins cher* ».<sup>123</sup>

Dans le cadre du développement de l'autopartage, l'accès au stationnement est la clé selon les organismes. L'entreprise Communauto plaide pour une « *politique de stationnement, de manière à faciliter et optimiser autant que possible l'accessibilité et l'efficacité du service d'autopartage en boucle* »<sup>124</sup>. Cette politique pourrait assigner « *un certain nombre d'espaces de stationnements sur des terrains publics* »<sup>125</sup> ou encore « *permettre l'utilisation des stationnements institutionnels et édifices de la Ville comme points de service pour les véhicules en autopartage* »<sup>126</sup>. Lors de nouvelles constructions, Communauto recommande « *favoriser l'intégration de l'autopartage* ».

Par ailleurs, l'AVÉQ estime que le covoiturage est « *une avenue importante à explorer pour la Ville de Gatineau* » et qu' « *une application téléphonique pourrait être développée pour apparier les personnes intéressées à se prévaloir de cette modalité de transport* »<sup>127</sup>. Selon BRIGIL, réduire l'utilisation de l'automobile permettrait même « *une redistribution plus équilibrée des revenus des citoyens dans le logement, les loisirs, l'alimentation, etc.* »<sup>128</sup>.

La mutualisation du parc automobile ressort en outre comme une recommandation. La Ville pourrait rendre disponible son parc automobile de voitures électriques « *hors des heures d'ouvertures des bureaux municipaux* ».<sup>129</sup> Autrement dit, la Ville pourrait « *soutenir le développement d'une offre de services permettant la mutualisation du parc automobile municipal* »<sup>130</sup>. Au-delà du transport de personnes, le partage des véhicules pourrait également s'appliquer au transport de marchandises : la Table agroalimentaire de l'Outaouais suggère « *la mutualisation des ressources pour le transport des produits alimentaires avec les différentes organisations impliquées pour optimiser l'utilisation de la flotte existante et encourager le passage à l'électrique lors d'un changement de véhicule ou de l'acquisition d'un nouveau* »<sup>131</sup>.

---

<sup>120</sup> Communauto, Mémoire Plan climat Ville de Gatineau, p. 15

<sup>121</sup> Communauto, Mémoire Plan climat Ville de Gatineau, p. 16

<sup>122</sup> Communauto, Mémoire Plan climat Ville de Gatineau, p. 15

<sup>123</sup> Communauto, Mémoire Plan climat Ville de Gatineau, p. 14

<sup>124</sup> Communauto, Mémoire Plan climat Ville de Gatineau, p. 7

<sup>125</sup> Communauto, Mémoire Plan climat Ville de Gatineau, p. 9

<sup>126</sup> Communauto, Mémoire Plan climat Ville de Gatineau, p. 9

<sup>127</sup> AVÉQ, Mémoire - Plan Climat Gatineau 2021, p. 9

<sup>128</sup> BRIGIL, Réflexion de Brigil, p. 2

<sup>129</sup> CCN, Commentaires sur le développement du Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 1

<sup>130</sup> Communauto, Mémoire Plan climat Ville de Gatineau, p. 10

<sup>131</sup> Table agroalimentaire de l'Outaouais, réponse au questionnaire

### 3. Gestion des matières résiduelles

Concernant la gestion des matières résiduelles sur le territoire gatinois et les priorités reliées à ce domaine d'action, les organismes consultés ont mis en avant les défis suivants :

- Faire participer activement le secteur des ICI à la gestion des matières résiduelles
- Favoriser l'économie circulaire à travers la valorisation énergétique
- Trouver une solution au défi que représentent les déchets ultimes
- Privilégier une approche partenariale pour mieux traiter les matières résiduelles

#### **Faire participer activement le secteur des ICI à la gestion des matières résiduelles**

De manière répétée, les organismes consultés ont mis en avant le rôle que devrait jouer le secteur des Industries, Commerces et Institutions (ICI) dans la gestion des matières résiduelles sur le territoire gatinois. D'après l'Association pour l'environnement de Limbour, « *il est impératif que les ICI participent au recyclage, au compostage et à la diminution des déchets ultimes* »<sup>132</sup>.

Parmi les réponses des organismes, plusieurs mentions sont faites au secteur de la construction et au rôle que la Ville de Gatineau pourrait jouer pour détourner de l'enfouissement un maximum de matières résiduelles issues des chantiers de construction et de démolition présents sur son territoire. L'adoption de pratiques de démolition écologiques ou l'encouragement à trier le bois de construction, rénovation et démolition ont notamment été cités. Selon la CCN, « *Tous les matériaux de construction devraient être recyclés.* »<sup>133</sup>.

Plusieurs organismes ont également fait écho au domaine d'action **Économie locale et Alimentation** en faisant de l'économie circulaire une priorité pour résoudre les enjeux liés aux matières résiduelles. Pour l'entreprise Produits forestiers Résolu Canada, « *les matières résiduelles de différents secteurs peuvent s'avérer avoir une deuxième vie dans une approche d'économie circulaire* », par exemple « *les sous-produits des scieries sont des ressources essentielles à la production du papier journal. En effet, les copeaux de bois générés lors du sciage du bois d'œuvre sont utilisés comme matière première à la formation de notre produit. Les écorces quant à elles sont utilisées comme combustibles à la chaudière pour fournir en vapeur la machine à papier et la turbine.* »<sup>134</sup>

Selon les organismes, la Ville de Gatineau a un rôle à jouer quand il s'agit d'inciter, de concerter, voire de réglementer sur le sujet des matières résiduelles. Selon l'organisme TROCAO, « *la ville de Gatineau doit jouer un rôle actif pour diminuer l'apport des déchets ou matières recyclables dans la production, pour diminuer à la source la quantité de matières résiduelles* »<sup>135</sup>. Pour plusieurs organismes, la Ville devrait adapter ses règlements pour notamment, selon la CCN, « *élaborer et*

<sup>132</sup> Association pour l'environnement de Limbour, sondage sur le Plan Climat de la Ville de Gatineau, p. 2

<sup>133</sup> CCN, Commentaires sur le développement du Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 2

<sup>134</sup> Résolu Produits forestiers Résolu Canada, réponse au sondage sur le Plan Climat de la Ville de Gatineau, p. 1

<sup>135</sup> TROCAO, réponse au questionnaire

*mettre en œuvre à court terme un plan de bannissement des plastiques à usage uniques, lequel plan se doit d'être plus ambitieux que celui du gouvernement canadien." »<sup>136</sup>, ou encore imposer le recyclage des matériaux de construction comme précisé plus haut. Pour l'organisme Grands Frères Grandes Sœurs de l'Outaouais, « le plastique devrait être éliminé dans tous les magasins »<sup>137</sup>.*

Enfin, pour mobiliser le secteur des ICI, Action Climat Outaouais estime que « *des tables sectorielles devraient être mises en place* »<sup>138</sup> pour que les organisations du secteur obtiennent une attention particulière et qu'elles aillent de l'avant dans la gestion de leurs matières résiduelles.

## **Favoriser l'économie circulaire à travers la valorisation énergétique**

De multiples organismes ont appuyé l'économie circulaire comme une solution à prioriser à travers la valorisation énergétique des matières résiduelles du territoire, en valorisant nos déchets comme matières premières.

Pour Action Climat Outaouais, la Ville pourrait montrer l'exemple et recommande « *que les activités corporatives de la ville générant des matières résiduelles fassent partie d'initiatives d'économie circulaire* »<sup>139</sup>. Selon le CREDDO, il est prioritaire d' « *optimiser la valorisation des gisements de matières organiques du territoire pour assurer une répartition qui bénéficie à la société* ». <sup>140</sup>

La valorisation énergétique des matières résiduelles sur le territoire de la Ville de Gatineau a été soulignée à maintes reprises par les organismes consultés. À cet égard, la production de gaz naturel renouvelable (GNR) à partir de déchets organiques a été mentionnée. Le CREDDO estime par exemple que « *le potentiel financier de la transition énergétique est grand. La ville est détentrice de plusieurs gisements de matières organiques qui pourraient contribuer à la transition énergétique. La Ville devrait évaluer la possibilité d'être partenaire dans la production de GNR pour s'assurer que les bénéfices de la transition énergétique ne sont pas entièrement privatisés.* »<sup>141</sup>.

Une autre avenue de valorisation énergétique se présentant en Outaouais a été appuyé : la production d'hydrogène à partir notamment de biomasse forestière grâce à un procédé de gazéification. Selon le CREDDO, il s'agirait d'une opportunité « *en cours de développement par le programme de R&D de l'Institut de recherche sur l'hydrogène de l'UQTR à Trois-Rivières et présentement testée en Colombie-Britannique.* »<sup>142</sup>

<sup>136</sup> CCN, Commentaires sur le développement du Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 2

<sup>137</sup> Grands Frères Grandes Sœurs de l'Outaouais, réponse au questionnaire

<sup>138</sup> Action Climat Outaouais, Analyse et contribution du groupe citoyen, p. 6

<sup>139</sup> Action Climat Outaouais, Analyse et contribution du groupe citoyen, p. 6

<sup>140</sup> CREDDO, Mémoire sur le Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 4

<sup>141</sup> CREDDO, Mémoire sur le Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 3

<sup>142</sup> CREDDO, Mémoire sur le Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 4

## Trouver une solution au défi que représentent les déchets ultimes

Si la place des ICI et la valorisation des matières résiduelles a été clairement priorisée par les organismes consultés, quelques acteurs ont également mis l'emphasis sur la gestion des déchets ultimes. Selon l'entreprise BRIGIL, « *La Ville devrait trouver une solution rapidement pour l'élimination des déchets ultimes dans les sites d'enfouissement* »<sup>143</sup>. ID Gatineau propose de « *penser une autre solution pour les déchets ultimes notamment en lien avec de nouvelles sources d'énergie* ».

Concernant la mesure envisagée visant à développer le projet d'infrastructure régionale de valorisation énergétique des déchets ultimes, Action Climat Outaouais souhaite « *qu'un échéancier soit préparé pour cette avenue prometteuse* ».<sup>144</sup>

Ont également été cités la gestion des encombrants qui pourrait être améliorée pour permettre leur don, réutilisation ou recyclage, et l'équipement d'installations pour recycler le styromousse sur les sites d'enfouissement de la municipalité.

## Privilégier une approche partenariale pour mieux traiter les matières résiduelles

Plusieurs organismes estiment qu'une gestion partenariale est nécessaire à la réussite des démarches de la Ville de Gatineau concernant la gestion des matières résiduelles. Pour 3R Québec, la priorité de ce domaine d'action du Plan climat est de développer « *une meilleure gestion partenariale des matières résiduelles (privé/communautaire/municipal) et assurer un suivi sur les débouchés* »<sup>145</sup>. L'organisme Zibi estime lui que la Ville devrait « *travailler avec la province pour rationaliser le réacheminement des déchets et établir des partenariats avec les collectivités sur des projets pilotes concrets de réduction des déchets* »<sup>146</sup>.

<sup>143</sup> BRIGIL, Réflexion de Brigil, p. 6

<sup>144</sup> Action Climat Outaouais, Analyse et contribution du groupe citoyen, p. 6

<sup>145</sup> 3R Québec, réponse au questionnaire

<sup>146</sup> Zibi, réponse au questionnaire

## 4. Sécurité civile et gestion de crise

En matière de sécurité civile et gestion de crise, 3 priorités se sont dégagées dans les réponses des organismes à la consultation :

- Mieux prévenir les risques liés aux changements climatiques
- Assurer une bonne coordination entre la Ville de Gatineau, la Santé publique et le CISSS de l'Outaouais
- Sensibiliser la population aux risques associés aux changements climatiques

### Prévenir les risques liés aux changements climatiques

Plusieurs organismes se sont prononcés en faveur d'une meilleure prévention des risques liés aux changements climatiques.

Selon le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI), cette prévention passe par le développement de connaissances comme la réalisation d'une « *modélisation et une cartographie des zones inondables indiquant quels secteurs seront touchés par des inondations en fonction du nombre de millimètres de pluie attendus et des données sur la hauteur de submersion* ».<sup>147</sup>

Au-delà du développement de connaissances, la prévention des risques associés aux changements climatiques pourrait notamment s'appuyer sur des solutions naturelles, comme l'estime l'organisme COBALI: « *Pour contrer les glissements de terrain se produisant sur les rives d'un cours d'eau, il faudrait accorder beaucoup plus d'importance à la végétalisation des rives, l'utilisation du génie végétal* ».<sup>148</sup> D'autres organismes vont dans le même sens en mettant de l'avant la protection et la restauration des milieux humides comme solution prioritaire à mettre en œuvre. L'aménagement forestier adaptatif a également été souligné pour réduire les risques associés aux changements climatiques à travers la séquestration du carbone et les services écosystémiques offerts par la forêt.

Concernant le risque de canicule, le CISSS de l'Outaouais souligne la nécessité de poursuivre la préparation aux urgences et de bonifier les arrimages avec les partenaires intersectoriels, notamment pour le plan de sécurité civile-canicule.

Toujours dans le registre des périodes de chaleur extrême, la CCN pense qu'il est prioritaire de déployer des solutions permettant à la population de se rafraîchir lors de ces vagues de chaleur avec « *des stations de rafraîchissement, l'extension de la saison de baignade en plein air et des sauveteurs, des gîtes pour sans-abris qui disposent d'une climatisation adéquate* ».<sup>149</sup>

Ont également été citées des actions de prévention pour les maladies infectieuses transmises par des espèces nuisibles.

<sup>147</sup> COBALI, Recommandations pour le Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 1

<sup>148</sup> COBALI, Recommandations pour le Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 1

<sup>149</sup> CCN, Commentaires sur le développement du Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 2

## Assurer une coordination efficace entre la Ville de Gatineau, la Santé publique et le CISSS de l'Outaouais

Le CISSS de l'Outaouais faisait partie des organismes consultés sur les priorités à mener dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat. Le CISSSO travaille également sur un plan d'adaptation aux changements climatiques à son échelle, et juge qu' « *Il serait très intéressant de resserrer nos liens car plusieurs aspects de nos rôles et responsabilités n'ont pas encore été mis en avant dans le rapport d'évaluation de la vulnérabilité fait par la Ville de Gatineau* »<sup>150</sup> .

À ce titre, le CISSSO émet le souhait d'être directement impliqué dans le cadre du Plan climat de la Ville de Gatineau : « *Cela permettrait de s'assurer que tous les aspects de risque à la santé soient envisagés et d'évaluer si une mesure d'adaptation envisagée par la Ville peut permettre de diminuer ce risque. La direction de santé publique peut faire des évaluations d'impacts à la santé de projets d'aménagement (comme celle faite sur les terrains de Pointe-Gatineau et Lac-Beauchamp) qui prennent en compte la santé dans sa globalité en incluant tous les déterminants de la santé (physique, mentale et sociale).* »<sup>151</sup>

La CCN appuie également en ce sens : « *Clarifier le rôle de la ville par rapport au CISSO dans la protection du bien-être des populations vulnérables, par exemple pendant les vagues de chaleur* »<sup>152</sup>.

## Sensibiliser la population aux risques associés aux changements climatiques

Plusieurs organismes consultés ont souligné l'importance de sensibiliser la population aux risques associés aux changements climatiques, tels que la dynamique des cours d'eau, les épisodes de crues, ou encore la maladie de Lyme.

L'organisme COBALI propose notamment d'« *intégrer, au sein de la ville, des repères sur le terrain indiquant les niveaux atteints par les crues précédentes, particulièrement celle de 2017 et 2019. Ceci permet aux citoyens de s'y référer. Il serait intéressant d'intégrer ces indicateurs de niveau d'eau à une création artistique.* »<sup>153</sup>

---

<sup>150</sup> Santé publique - CISSS de l'Outaouais, réponse au questionnaire

<sup>151</sup> Santé publique - CISSS de l'Outaouais, réponse au questionnaire

<sup>152</sup> CCN, Commentaires sur le développement du Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 2

<sup>153</sup> COBALI, Recommandations pour le Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 1

## 5. Urbanisme, infrastructures naturelles et bâties

Ce domaine d'action a fait l'objet de nombreuses propositions, attentes et préoccupations de la part des organismes sondés. De manière quasi-unanime, les organismes ont souligné le caractère transversal du Plan climat et la nécessité d'adapter l'aménagement urbain du territoire pour agir efficacement. Tant sur la réduction des émissions de GES que sur la capacité du territoire et de la population à s'adapter aux aléas climatiques des prochaines décennies.

Ainsi, les priorités suivantes se dégagent de l'analyse des réponses au questionnaire et des textes de réflexion reçus :

- Développer une vision globale du territoire pour réduire efficacement les émissions de GES et adapter l'espace urbain aux changements climatiques
- Adapter le Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) ainsi que la réglementation d'urbanisme aux changements climatiques
- Préserver les écosystèmes naturels de notre territoire
- Verdir l'espace urbain
- Améliorer l'aménagement du territoire pour mieux capter les eaux de ruissellement
- Adopter des cibles et indicateurs de suivi

### **Développer une vision globale du territoire pour réduire efficacement les émissions de GES et adapter l'espace urbain aux changements climatiques**

La majorité des organismes consultés estime qu'établir un cadre d'aménagement du territoire axé sur la résilience et la carboneutralité est une priorité dans l'élaboration du Plan climat. La réflexion entourant le Plan climat est globalement considérée comme une opportunité pour réfléchir de manière systémique aux enjeux auxquels la population est confrontée face aux changements climatiques. Au-delà des actions nécessaires pour réduire l'empreinte carbone des transports, telles que l'électrification des véhicules, la façon dont l'espace urbain est conçu est jugée comme stratégique et prioritaire dans les réponses au sondage et les mémoires reçus.

Ainsi, plusieurs organismes priorisent le développement de quartiers disposant de tous les services de proximité nécessaires dans un rayon de 15 minutes à pied. Pour cela, la densification et la réduction de l'étalement urbain ont été cités à maintes reprises par les organismes consultés. Selon l'entreprise Brigel : « *Il s'agit de la responsabilité de la Ville de créer une interconnectivité des noyaux urbains, afin de permettre une construction la plus dense possible à l'échelle humaine et ainsi accroître l'offre de logement. L'interconnectivité à l'intérieur des quartiers (avec des liens piétons et cyclistes, facilitant le transport actif) confère également un milieu de vie sécuritaire et sain.*

*La Ville devrait modifier le prochain schéma d'aménagement afin de prévoir une plus haute densité, permettant l'accès en 15 minutes aux services de proximité. L'auto serait donc moins utilisée. La*

*densification est une façon de générer un réel centre-ville et de la qualité humaine »<sup>154</sup>*

## **Adapter le Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) ainsi que la réglementation d'urbanisme aux changements climatiques**

Selon plusieurs organismes, le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la Ville de Gatineau devrait intégrer fortement les objectifs de réduction des émissions de GES et l'adaptation aux changements climatiques. Ainsi, Action Climat Outaouais recommande que « *le Plan climat devienne un principe directeur du Plan d'aménagement* »<sup>155</sup>. La STO abonde en ce sens en reconnaissant la valeur du SADR et en recommandant « *que les objectifs du SADR en matière d'aménagement et de mobilité durable soient rigoureusement poursuivis* » et « *que le Plan Climat s'appuie fortement sur le SADR pour atteindre ses objectifs de réduction de GES à l'horizon 2030* »<sup>156</sup>.

En lien avec le schéma d'aménagement, c'est également la réglementation d'urbanisme qui devrait selon les organismes consultés s'adapter aux enjeux associés aux changements climatiques. L'Association pour l'environnement de Limbour estime prioritaire d' « *exiger le verdissement obligatoire dans les projets de construction, de rénovation ou d'agrandissement* » et d' « *interdire les zones résidentielles, industrielles et commerciales près des zones humides et assurer la protection intégrale des marais et étangs de Limbour, de l'Escarpelement et du secteur nord de la rue Le Gallois.* »<sup>157</sup>. L'organisation Zibi propose d' « *exiger que tous les nouveaux aménagements aient un plan d'action à zéro carbone* »<sup>158</sup>. Plusieurs autres acteurs comme Vivre en Ville se sont prononcés pour le respect des outils de planification urbaine, du périmètre d'urbanisation et le refus des dérogations accordées à des projets ayant un impact négatif sur un habitat naturel ou une partie de boisé urbain.

## **Préserver les écosystèmes naturels de notre territoire**

La préservation des écosystèmes naturels et la priorisation de solutions naturelles ont également été largement mises de l'avant par les organismes du territoire. Le développement de la connaissance apparaît comme prioritaire pour plusieurs acteurs, comme le CREDDO qui pense essentiel d' « *avoir une meilleure connaissance du territoire, reconnaître ses infrastructures naturelles, augmenter le coefficient de biotope et miser sur les services écosystémiques.* »<sup>159</sup>. Dans le même esprit, l'Association pour l'environnement de Limbour propose de « *dresser un portrait complet du territoire en matière de biodiversité afin de nous permettre de les bonifier, de lutter contre les plantes envahissantes, d'augmenter la canopée et aménager les aspects conviviaux des parcs et la transition écologique.* »<sup>160</sup>.

<sup>154</sup> BRIGIL, Réflexion de Brigil, p. 3

<sup>155</sup> Action Climat Outaouais, Analyse et contribution du groupe citoyen, p. 7

<sup>156</sup> STO, Plan Climat de la Ville de Gatineau, p. 3

<sup>157</sup> Association pour l'environnement de Limbour, sondage sur le Plan Climat de la Ville de Gatineau, p. 2

<sup>158</sup> Zibi, réponse au questionnaire

<sup>159</sup> CREDDO, Mémoire sur le Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 6

<sup>160</sup> Association pour l'environnement de Limbour, sondage sur le Plan Climat de la Ville de Gatineau, p. 2

La protection des écosystèmes naturels a aussi fait l'objet de nombreuses propositions, comme l'Alliance Parc Deschênes qui considère prioritaire de « protéger et restaurer les habitats de la faune et flore indigène (notamment pour les oiseaux, les amphibiens, les champignons et les insectes pollinisateurs), en particulier les terres humides, les boisés d'arbres matures ainsi que les corridors verts. »<sup>161</sup> Là où la CCN propose de « Planifier l'évolution de la forêt » et de « s'engager sans équivoque à la protection intégrale des milieux humides »<sup>162</sup>, Conservation de la nature Canada estime que « la réduction des impacts des changements climatiques passe par les infrastructures vertes et la protection de la nature ».<sup>163</sup> Les bandes riveraines ont aussi été citées en exemple comme solution naturelle permettant d'améliorer la qualité de l'eau, de favoriser la présence d'arbres pour offrir de la fraîcheur, de capter les eaux de ruissellement et de séquestrer le carbone.

Enfin, l'importance d'une approche partenariale pour agir efficacement a également été soulignée à plusieurs reprises par les organismes. La Ville de Gatineau pourrait développer ce type d'approche de diverses manières selon les organismes : en collaborant avec les MRC avoisinantes, en travaillant avec les organismes environnementaux locaux, ou en s'impliquant dans des projets porteurs menés sur le territoire.

## Verdir l'espace urbain

En complément de la préservation des écosystèmes naturels, le verdissement de l'espace urbain est également ressorti comme une priorité pour mieux adapter la ville et sa population aux aléas climatiques. La reconnaissance de la valeur des services écosystémiques et des infrastructures vertes ainsi que la sensibilisation des citoyens et leur mobilisation à cet égard sont ressorties comme des priorités exprimées par les organismes sondés.

Selon plusieurs acteurs, le verdissement de la Ville pourrait même s'inscrire comme un projet collectif qui ferait la fierté des citoyens, à travers par exemple des incitatifs à la plantation d'arbres sur des terrains existants, tout en intégrant une dimension de justice sociale. Le CISS de l'Outaouais estime important que le verdissement se fasse « notamment dans les quartiers défavorisés, qui concentrent une grande proportion de personnes vulnérables aux effets des changements climatiques et des îlots et archipels de chaleur urbains. »<sup>164</sup> Le développement des parcs urbains sur le territoire ferait partie intégrante de ce projet collectif grâce aux bienfaits apportés par ce type d'espace naturel en milieu urbain : préservation de la santé mentale et physique de la population, création de lien social, préservation de la biodiversité indigène, adaptation aux aléas climatiques et séquestration du carbone.

Ainsi, l'Alliance Parc Deschênes estime que la mise en œuvre d'infrastructures vertes est essentielle tant elles « améliorent la qualité de l'eau, réduisent les risques d'inondation, atténuent l'effet d'îlot de chaleur urbain et purifient l'air »<sup>165</sup>. Pour les Grands Frères Grandes Sœurs de l'Outaouais, il est prioritaire de « créer plus d'espaces verts novateurs pour contrer les îlots de

<sup>161</sup> Alliance Parc Deschênes, Mémoire, p. 3

<sup>162</sup> CCN, Commentaires sur le développement du Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 2

<sup>163</sup> Conservation de la nature Canada, réponse au questionnaire

<sup>164</sup> Santé publique - CISSS de l'Outaouais, réponse au questionnaire

<sup>165</sup> Alliance Parc Deschênes, Mémoire, p. 2

*chaleur (toits verts) dans la Ville, plus de jardins communautaires pour venir aider à faire des liens et devenir plus autosuffisant au niveau alimentaire. »<sup>166</sup>.*

Enfin, en ce qui concerne les infrastructures permettant à la population de se rafraîchir, plusieurs avis divergent. Certains organismes plaident pour le déploiement d'espaces aquatiques et de fontaines au sein de l'espace urbain, quand d'autres estiment que ces dispositifs consomment une quantité excessive d'eau et que la Ville de Gatineau devrait plutôt se concentrer sur l'accès aux cours d'eau et aux plans d'eau.

## **Améliorer l'aménagement du territoire pour mieux capter les eaux de ruissellement**

Les projections climatiques de l'Outaouais pour les décennies à venir prévoient des aléas climatiques tels que des pluies torrentielles ou des précipitations accrues qui exercent une pression sur les infrastructures de captation des eaux de pluie. A cet effet, certains organismes se sont positionnés pour faire de cet enjeu une priorité à traiter pour l'administration municipale.

Pour le CISS de l'Outaouais par exemple, il est essentiel d'*améliorer la capacité de rétention/absorption des eaux pluviales, notamment par des infrastructures naturelles et/ou augmenter la capacité d'évacuation de l'eau* »<sup>167</sup>

Plus précisément, pour l'organisme COBALI, il est nécessaire de « *favoriser l'aménagement de bassins à retenue prolongée à aspects naturels plutôt que des bassins secs. ... Les bassins à retenue prolongée sont moins populaires actuellement alors qu'ils améliorent davantage la qualité de l'eau, qu'ils sont plus visuellement intéressants et qu'ils favorisent la biodiversité urbaine.* »<sup>168</sup>. L'utilisation de pavés perméables ou de noues végétalisées a également été citée, en fonction du caractère perméable de la surface et de la nature du sol (la région de Gatineau étant reconnue pour avoir des sols argileux et rocheux, toujours selon COBALI).

## **Adopter des cibles et des indicateurs de suivi**

Enfin, concernant les actions en matière d'urbanisme associées à l'action climatique, quelques organismes ont souligné l'importance pour la Ville de Gatineau d'adopter des cibles et de suivre des indicateurs clés dans le cadre de la mise en œuvre du Plan climat. Par exemple, le CREDDO propose de « *fixer un objectif ambitieux de taux de canopée attaché à un plan d'action conséquent* »<sup>169</sup>, et l'Association pour l'environnement de Limbour propose de « *conserver un minimum de 30% de boisés dans le district* » et d' « *identifier des indicateurs environnementaux permettant de mesurer l'évolution de la qualité de l'environnement* »<sup>170</sup>.

---

<sup>166</sup> Grands Frères Grandes Sœurs de l'Outaouais, réponse au questionnaire

<sup>167</sup> Santé publique - CISSS de l'Outaouais, réponse au questionnaire

<sup>168</sup> COBALI, Recommandations pour le Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 2

<sup>169</sup> CREDDO, Mémoire sur le Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 5

<sup>170</sup> Association pour l'environnement de Limbour, sondage sur le Plan Climat de la Ville de Gatineau, p. 3

## 6. Économie locale et alimentation

En matière d'économie locale et d'alimentation, les organismes convergent autour de 3 grands axes d'intervention :

- Utiliser l'économie circulaire pour stimuler les acteurs économiques locaux vers la sobriété carbone,
- Offrir du soutien à la production agricole locale pour en faire un vecteur de résilience du territoire,
- Déployer un éventail d'actions municipales, entre mesures réglementaires, initiatives, financement et maillage d'acteurs socio-économiques.

### Utiliser l'économie circulaire pour stimuler les acteurs économiques locaux vers la sobriété carbone

Lorsqu'il s'agit de stimuler les communautés locales en misant sur une économie axée sur la sobriété carbone et la résilience face aux changements climatiques, l'économie circulaire a été mentionnée à de nombreuses reprises dans les réponses et les textes de réflexion des organismes consultés. Un lien fort est établi entre la gestion des matières résiduelles, leur valorisation et la transformation de l'économie vers la sobriété carbone et une meilleure résilience. Ainsi, ID Gatineau considère qu'il est prioritaire de « *favoriser l'économie circulaire par la réutilisation des rebuts des entreprises afin de les transformer en nouveaux produits* »<sup>171</sup>. Pour le TROCAO, c'est le « *raccourcissement des chaînes d'approvisionnement et l'économie circulaire et durable* »<sup>172</sup> qui sont des priorités. Action Climat Outaouais abonde en ce sens en recommandant de : « *travailler en amont à améliorer la résilience alimentaire de notre ville, en intervenant notamment pour réduire le kilomètre alimentaire (la quantité de GES émise pour transporter un aliment sur un km) des aliments consommés sur notre territoire* »<sup>173</sup>.

Les organismes estiment que la Ville de Gatineau a un rôle déterminant à jouer dans le développement de l'économie circulaire sur son territoire. L'entreprise Produits forestiers Résolu Canada estime que « *La Ville de Gatineau pourrait être un joueur clé de mise en relation, et faire le pont entre les potentielles parties prenantes pour aider à la création de nouveaux réseaux de partage* »<sup>174</sup>. L'organisme Action Climat Outaouais met davantage l'emphasis sur le gaspillage alimentaire en recommandant que la Ville « *fasse une priorité de la lutte au gaspillage alimentaire avec des mesures incitatives et désincitatives* » et la « *mise en place d'initiatives locales visant à réduire le gaspillage alimentaire dans une perspective d'économie circulaire* »<sup>175</sup>. Toujours sur le rôle que l'administration municipale pourrait jouer dans le développement de l'économie circulaire sur son territoire, le CREDDO estime que les parcs industriels du territoire peuvent être des leviers intéressants : « *l'échelle du parc industriel offre des opportunités intéressantes pour intégrer l'économie circulaire en raison de la proximité entre les entreprises. Pour y arriver, la Ville*

<sup>171</sup> ID Gatineau, réponse au questionnaire

<sup>172</sup> TROCAO, réponse au questionnaire

<sup>173</sup> Action Climat Outaouais, Analyse et contribution du groupe citoyen, p. 9

<sup>174</sup> Résolu Produits forestiers Résolu Canada, réponse au sondage sur le Plan Climat de la Ville de Gatineau, p. 3

<sup>175</sup> Action Climat Outaouais, Analyse et contribution du groupe citoyen, p. 9

*de Gatineau doit assurer un leadership dans ce projet en mettant en œuvre un comité qu'elle doit piloter, en fournissant les leviers nécessaires aux partenaires économiques pour accompagner les entreprises dans leur transition et développer des projets-pilotes et en assurant la promotion de la démarche pour la propulser dans les autres parcs d'affaires de la Ville »<sup>176</sup>.*

## **Offrir du soutien à la production agricole locale pour en faire un vecteur de résilience du territoire**

Les organismes consultés se sont également prononcés en faveur d'une production agricole locale, que ce soit à travers des exploitations agricoles existantes ou le développement d'initiatives d'agriculture urbaine sur le territoire.

Pour l'organisation Zibi, la priorité est de faire la « *promotion de la production locale d'aliments* »<sup>177</sup>. La Table agroalimentaire de l'Outaouais fait également de la production locale une priorité pour développer l'autonomie alimentaire sur le territoire : « *En développant notre autonomie alimentaire et en encourageant une agriculture locale, biologique et diversifiée sur le territoire de Gatineau, on ramène l'agriculture au cœur de la ville et on réduit les GES liés au transport. Les modèles coopératifs de production, de transformation et de distribution de l'alimentation locale permettent d'être davantage inclusif avec des prix équitables pour le producteur et le consommateur, une action sur la sécurité alimentaire et de lutte contre le gaspillage alimentaire, donc diminution des matières organiques résiduelles. Les modèles coopératifs sont également mobilisateurs pour la communauté car ils comportent un volet d'information et d'éducation. Encouragez également des modèles alimentaires favorisant une distribution en vrac ou en contenants réutilisables, à partir des fournisseurs jusqu'aux consommateurs avec des incitatifs aux changements de pratiques.* »<sup>178</sup>.

Le renforcement de la production alimentaire locale passe selon plusieurs organismes par la mise en place d'infrastructures locales de production et la sensibilisation des citoyens à cet enjeu. À cet effet, Action Climat Outaouais propose que « *les sites du Domaine de la Ferme Moore et de la Ferme Dalton deviennent les pièces maîtresses d'une vision et d'un effort de promotion et d'éducation à l'agriculture urbaine et durable.* »<sup>179</sup>. Pour l'entreprise BRIGIL, « *promouvoir les serres, l'apiculture urbaine et les petits élevages urbains est une stratégie pour encourager le développement vert et solidaire* »<sup>180</sup>. La Table agroalimentaire de l'Outaouais propose elle d'« *encourager le développement de micro-fermes urbaines avec une agriculture régénérative, dans une structure d'incubation comme la plateforme de l'Ange-Gardien à Gatineau, permettre d'avoir accès à de la main-d'œuvre locale en développant des filières de formation et d'insertion par l'agriculture urbaine pour éviter de faire venir de la main-d'œuvre étrangère pour produire localement, ce qui a aussi un coût environnemental* »<sup>181</sup>.

<sup>176</sup> CREDDO, Mémoire sur le Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 14

<sup>177</sup> Zibi, réponse au questionnaire

<sup>178</sup> Table agroalimentaire de l'Outaouais, réponse au questionnaire

<sup>179</sup> Action Climat Outaouais, Analyse et contribution du groupe citoyen, p. 9

<sup>180</sup> BRIGIL, Réflexion de Brigil, p. 6

<sup>181</sup> Table agroalimentaire de l'Outaouais, réponse au questionnaire

Le même organisme met également l'accent sur la sensibilisation à travers des actions comme « *développer des cantines scolaires accessibles pour tous les enfants avec des produits locaux qui aura non seulement un impact sur la sécurité alimentaire mais de réduction des emballages liés aux boîtes à lunch et d'éducation aux produits locaux et de saison* »<sup>182</sup>.

## **Déployer un éventail d'actions municipales, entre mesures réglementaires, incitations, financement et maillage d'acteurs socio-économiques**

Au niveau des actions directes que la Ville de Gatineau pourrait réaliser pour soutenir le développement d'une économie sobre en carbone, plusieurs idées ont été exprimées. La notion d'exemplarité municipale a été soulignée avec des projets d'économie verte à mener sur la zone d'innovation ou encore le fait de systématiquement considérer l'économie circulaire lors des décisions d'investissement et de développement économique. Particulièrement dans un contexte de relance économique en Outaouais.

Par ailleurs, Action Climat Outaouais se positionne en faveur de mesures incitatives pour encourager les entreprises à prendre des mesures de réduction des GES et à atteindre leurs objectifs, à travers 2 recommandations : « *intégrer les mesures de réduction des GES comme critère d'évaluation des projets lors d'appels d'offres faits par la ville* » et « *réduire le fardeau fiscal des entreprises qui atteignent les objectifs de réduction des GES et qui sont capables de le démontrer de façon objective et transparente.* »<sup>183</sup>.

Au-delà des actions directes que l'administration municipale peut prendre, des questionnements ont également été exprimés sur le rôle précis de la Ville de Gatineau et son approche en matière de soutien au tissu économique local. Dans quelle mesure la municipalité doit-elle supporter les initiatives du milieu des affaires vers la transition bas carbone ? La Ville de Gatineau doit-elle plutôt réglementer sur le sujet ou offrir des incitatifs à ce type d'acteurs ?

---

<sup>182</sup> Table agroalimentaire de l'Outaouais, réponse au questionnaire

<sup>183</sup> Action Climat Outaouais, Analyse et contribution du groupe citoyen, p. 8

## 7. Gouvernance, Financement et Mobilisation citoyenne

Ce domaine d'action a fait l'objet de très nombreux commentaires et préoccupations de la part des organismes consultés. Il s'agit du domaine d'action qui a été le plus mentionné par les répondants après l'Urbanisme, infrastructures naturelles et bâties et le domaine des Transports.

Plusieurs grands axes de travail se dégagent et peuvent être résumés de la manière suivante :

- Créer une gouvernance dédiée pour assurer la réussite du Plan climat,
- Assurer un suivi régulier couplé à une communication transparente sur l'avancement de l'initiative et l'atteinte des cibles,
- Mobiliser les citoyens dans l'élaboration des actions et leur réalisation,
- Identifier des nouvelles sources de financement,
- Placer la collaboration avec les acteurs du territoire au cœur du Plan climat.

### **Créer une gouvernance dédiée pour assurer la réussite du Plan climat**

La gouvernance du Plan climat a fait l'objet de nombreuses prises de position de la part des organismes consultés. La prise en compte systématique des enjeux associés aux changements climatiques dans les prises de décision de l'administration municipale apparaît comme une priorité claire pour les organismes du territoire qui se sont exprimés.

*« Dans ce contexte d'urgence à agir, d'inconnus à affronter et de complexité croissante des enjeux, l'exercice d'un leadership courageux et persévérant seront des pré-requis à la mise en œuvre des stratégies d'adaptation aux changements climatiques »*<sup>184</sup>, extrait tiré du mémoire du CREDDO.

A ce titre, Action Climat Outaouais recommande « que la notion d'urgence climatique fasse partie du processus décisionnel de la ville » et « qu'un test climat soit appliqué aux décisions et procédures de la Ville »<sup>185</sup>. Pour la CCN, il est prioritaire d' « inclure une évaluation de l'impact climatique sur tous les projets, pour les projets de la Ville mais aussi pour les projets approuvés et/ou financés par la Ville »<sup>186</sup>. La notion de budget carbone a également été évoquée : elle pourrait supporter un changement de culture au sein de l'administration municipale en alignant les décisions sur les cibles de réduction des émissions de GES et de séquestration du carbone sur le territoire.

Plusieurs acteurs se sont aussi prononcés sur le fonctionnement interne de l'administration municipale et la nécessaire transversalité d'un tel plan. Selon Bill Clennett, « il y a plusieurs plans au sein de la Ville de Gatineau, mais il n'y a pas de coordination entre eux, pas de hiérarchisation et pas de cohérence lorsqu'il y a de chevauchement. C'est un cadre de planification en silo. »<sup>187</sup>. Pour assurer la transversalité de l'action municipale et une gouvernance interne efficace, Action Climat

<sup>184</sup> CREDDO, Mémoire sur le Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 2

<sup>185</sup> Action Climat Outaouais, Analyse et contribution du groupe citoyen, p. 10

<sup>186</sup> CCN, Commentaires sur le développement du Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 3

<sup>187</sup> Bill Clennett, Avis sur le plan climat, p. 4

Outaouais recommande « que la ville mette en place un comité des cadres relevant directement de la Direction générale qui serait responsable de la mise en œuvre du plan »<sup>188</sup>.

Par ailleurs, divers organismes souhaitent une gouvernance ouverte et inclusive pour lier administration municipale, citoyens et organismes autour du Plan climat. Pour MOBI-O, « la mise en œuvre du Plan climat impliquera de réfléchir à une gouvernance où les actions seront appliquées transversalement, entre les services de la municipalité, mais également en s'appuyant sur les acteurs du milieu »<sup>189</sup>.

## **Assurer un suivi régulier couplé à une communication transparente sur l'avancement de l'initiative et l'atteinte des cibles**

En complément des idées émises sur la gouvernance, le suivi de la mise en œuvre du Plan climat a été cité à maintes reprises dans les résultats du questionnaire et les textes de réflexion des organismes. Globalement, les organismes estiment prioritaire que la Ville de Gatineau se dote de méthodes rigoureuses d'évaluation et de suivi quant à la réalisation du Plan climat, et qu'une reddition de compte soit faite régulièrement et communiquée à la population gatinoise.

La mise à jour des inventaires GES tous les 2 ans et leur communication au grand public est recommandée par plusieurs organismes. Cette mise à jour régulière des inventaires GES pourrait être couplée à un système d'évaluation annuel à l'interne de l'administration municipale pour permettre de vérifier l'alignement sur les cibles adoptées par le conseil municipal en mars 2021, et de « rectifier le tir rapidement au besoin »<sup>190</sup>.

Dans le même registre de suivi de l'action municipale, Action Climat Outaouais émet deux recommandations : « que l'échéancier de développement et la nature du cadre en question soient rendus publiques le plus tôt possible » et « que les objectifs/cibles ainsi qu'un échéancier des actions pour les atteindre soit mis en place pour les années 2025 et 2030. »<sup>191</sup>

## **Mobiliser les citoyens dans l'élaboration des actions et leur réalisation**

Au-delà de l'action directe que l'administration municipale peut avoir, de nombreux organismes ont mis en avant la mobilisation citoyenne comme un facteur clé de succès du Plan climat. Pour cela, plusieurs avenues de mobilisation sont citées.

La sensibilisation des gatinoises et gatinois aux enjeux associés aux changements climatiques a notamment été mentionnée à plusieurs reprises : la proximité de l'administration municipale avec ses citoyens pourrait être exploitée à cet effet, pour sensibiliser les citoyens sur des sujets comme l'énergie renouvelable, la mobilité durable, ou encore l'économie d'eau potable. Le CISSS de l'Outaouais propose par exemple de « fournir à l'ensemble des citoyens des conseils sur des

<sup>188</sup> Action Climat Outaouais, Analyse et contribution du groupe citoyen, p. 11

<sup>189</sup> MOBI-O, Réponses au questionnaire en ligne, p. 1

<sup>190</sup> AVÉQ, Mémoire - Plan Climat Gatineau 2021, p. 9

<sup>191</sup> Action Climat Outaouais, Analyse et contribution du groupe citoyen, p. 10

*gestes qui peuvent être faits pour limiter les GES et/ou favoriser la résilience de façon individuelle »<sup>192</sup>.*

La mobilisation citoyenne pourrait également prendre la forme d'un appui de la Ville aux initiatives citoyennes locales qui contribuent aux objectifs du Plan climat. Là où l'AVÉQ estime qu'il faut « *impliquer les citoyens à participer activement à l'élaboration des mesures à mettre en place pour respecter les objectifs de réduction des GES prévus* »<sup>193</sup>, le CDR Outaouais-Laurentides propose de « *mobiliser le plus de gens possible pour faire émerger des actions citoyennes porteuses, pour mobiliser les forces vives du milieu et pour briser la relation des consommateurs vs fournisseurs qui marque souvent les rapports entre les citoyens et la municipalité. Les citoyens et les organisations du milieu sont porteurs de pistes d'action intéressantes, novatrices et souvent assez simples. L'appui de la ville pourrait permettre de les aider à concrétiser des projets, petits ou grands, qui émergeraient de l'intelligence collective.* »<sup>194</sup>.

Enfin, la création d'un fonds pour financer des projets de citoyens, d'institutions ou d'entreprises qui réduiraient significativement les émissions de GES a aussi été évoquée.

## **Identifier des nouvelles sources de financement**

En ce qui concerne le financement des actions prévues par le Plan climat, les organismes ont mis de l'avant l'écofiscalité municipale et la réduction de la dépendance à la taxe foncière. Tenant compte de la situation actuelle, limiter l'étalement urbain a nécessairement des impacts significatifs sur les revenus de la municipalité, lesquels reposent grandement sur la taxe foncière. Des exemples québécois ont été cités, comme la taxation sur les stationnements de Montréal pour inciter le changement d'usage et le programme de compensation des gaz à effet de serre de la Ville de Laval qui visent la construction de projets résidentiels, commerciaux et institutionnels.

## **Placer la collaboration avec les acteurs du territoire au cœur du Plan climat**

De nombreux organismes estiment prioritaire que la Ville de Gatineau s'engage davantage dans la collaboration avec les différents acteurs du territoire et de la région prêts à contribuer à la lutte contre les changements climatiques. Le CREDDO propose par exemple que la Ville appuie « *la mise en place d'une table de concertation rassemblant différents acteurs pour favoriser le partage d'expériences et d'expertises en lien avec le verdissement. Cette initiative permettrait de sécuriser les financements gouvernementaux annoncés tout en organisant la réalisation des projets d'envergure et certaines actions du Plan climat dans un esprit de concertation* »<sup>195</sup>.

La collaboration pourrait aussi prendre la forme de communautés de pratiques avec d'autres municipalités québécoises engagées dans l'action climatique « *pour partager des expertises, des idées novatrices et des bons coups au regard de la réduction de GES* »<sup>196</sup>. Selon l'organisme Vivre en ville, ce type d'initiative « *permettrait de soutenir des municipalités dans leur démarches de*

<sup>192</sup> Santé publique - CISS de l'Outaouais, réponse au questionnaire

<sup>193</sup> AVÉQ, Mémoire - Plan Climat Gatineau 2021, p. 9

<sup>194</sup> CDR Outaouais-Laurentides, réponse au questionnaire

<sup>195</sup> CREDDO, Mémoire sur le Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 11

<sup>196</sup> AVÉQ, Mémoire - Plan Climat Gatineau 2021, p. 9

*réduction des émissions de GES* »<sup>197</sup>. Et également de lancer des demandes conjointes de modification des lois et règlements qui sont du ressort des gouvernements provinciaux et fédéraux.

Pour d'autres organismes comme l'Association citoyenne de Val Tétreau, c'est « *l'implication du milieu des affaires* »<sup>198</sup> qu'il est nécessaire de développer, à travers par exemple « *des partenariats régionaux et avec l'entreprise privée pour aligner les efforts* »<sup>199</sup> comme le souligne la CCN, ou encore de « *favoriser le maillage entre les entreprises pour trouver des solutions à leurs enjeux de développement durable* » selon ID Gatineau.

La grande majorité des organismes consultés s'est dit ouverte et enthousiaste à l'idée de contribuer au Plan climat de la Ville de Gatineau.

« *Selon nous, le leadership exercé par la Ville dans ce dossier n'a pas été à la hauteur de nos attentes. Cependant, le fait d'engager la collectivité dans l'élaboration du Plan climat démontre de l'ouverture et ouvre la voie à un leadership partagé, soutenu, et courageux. Nous devons faire équipe face à la complexité des enjeux et des solutions à mettre en œuvre pour nous adapter aux changements climatiques* »<sup>200</sup>, extrait tiré du texte de réflexion du CREDDO.

---

<sup>197</sup> Vivre en Ville, réponse au questionnaire

<sup>198</sup> Association citoyenne de Val Tétreau, réponse au questionnaire

<sup>199</sup> CCN, Commentaires sur le développement du Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 3

<sup>200</sup> CREDDO, Mémoire sur le Plan climat de la Ville de Gatineau, p. 1

### 3. Contribution et aide de la Ville auprès des organismes

La deuxième question du questionnaire et qui permettait également d'alimenter les textes de réflexion portait sur la contribution des organismes en vue de la mise en œuvre du Plan climat et l'aide que la Ville peut leur apporter à cette fin.

4 thématiques se sont dégagées sur la façon dont la Ville de Gatineau pourrait travailler avec les organismes du territoire engagés sur des actions en lien avec la lutte aux changements climatiques :

- Maillage et partenariat
- Mise à disposition d'infrastructures
- Réglementation
- Financement

#### **Maillage et partenariat**

Plusieurs organismes sondés estiment que la Ville de Gatineau pourrait les aider en supportant le maillage des acteurs locaux et régionaux autour de certains enjeux clés du Plan climat. Le développement de l'économie circulaire ou l'implication des ICI passerait notamment par des actions de maillage et de concertation que la Ville pourrait animer. L'entreprise Produits Kruger S.E.C illustre ce point en évoquant le projet Zibi d'échange de chaleur et serait intéressée pour « faire partie d'une table de concertation avec la ville pour échanger les bonnes pratiques. »<sup>201</sup> L'organisme Garde-Rivière des Outaouais propose lui de collaborer avec la Ville à plusieurs niveaux, en mettant à disposition son équipe scientifique pour contribuer aux problèmes touchant leur bassin versant, tout en travaillant avec les acteurs du territoire qui sont aussi touchés par les enjeux liés aux cours d'eau.

Plus généralement, la grande majorité des organismes consultés a invité la Ville de Gatineau à davantage travailler en collaboration. Les répondants se sont montrés enthousiastes à l'idée de s'impliquer au sein de la mise en œuvre du Plan climat et à co-construire des solutions d'avenir pour lutter efficacement et collectivement contre les changements climatiques.

#### **Mise à disposition d'infrastructures**

En complément des partenariats, certains organismes ont précisé leur intention en souhaitant que la Ville de Gatineau leur mette à disposition des infrastructures pour accomplir leur mission sur le terrain.

C'est le cas de l'AVÉQ qui « organise des événements d'essais routiers depuis 2013. Bien entendu, ces événements sont dispendieux pour notre organisme bénévole qui doit louer un espace extérieur, et publiciser ces événements. La Ville de Gatineau serait gagnante à devenir partenaire

---

<sup>201</sup> Produits Kruger S.E.C, réponse au questionnaire

*de notre Association afin de nous offrir l'espace nécessaire pour ces événements ainsi que de les promouvoir auprès de la population. Les événements permettent typiquement entre 400-2000 essais par weekend. Ces événements permettent à la population de discuter avec des propriétaires de VÉ qui n'ont absolument rien à vendre, et qui sont neutres et objectifs dans la présentation de leur véhicule. Les citoyens peuvent faire un essai routier sur 3-4 km avec le propriétaire qui accompagne sur le siège du passager afin d'expliquer le fonctionnement du véhicule électrique, la recharge rapide, la recharge à la maison, et qui partage son expérience en hiver et lors de voyages longue distance avec son véhicule. Cela permet aux consommateurs de poser leurs questions sans pression de vente, et ces événements permettent de convaincre 85% des participants à se procurer un VÉ dans les 12 mois suivant l'événement »<sup>202</sup>.*

Toujours dans le domaine de la mobilité, l'entreprise Communauto s'est elle aussi exprimé en faveur de la mise à disposition d'infrastructures, cette fois pour soutenir l'autopartage : « *Afin de maximiser les bénéfices environnementaux de l'autopartage et atteindre son potentiel, il s'avère crucial de favoriser le déploiement d'un réseau de points de services de proximité, accessibles, conviviales en proportion à la croissance de la demande. De plus, l'implantation du volet sans réservation ou véhicule en libre-service (VLS) dans l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale (Ottawa/Gatineau) permettrait d'insuffler plus d'intérêt pour la voiture partagée, et ainsi contribuer à la croissance de la mobilité durable.* »<sup>203</sup>.

## Réglementation

La modification de la réglementation est également citée à plusieurs reprises par les organismes sondés quand on leur demande comment la Ville pourrait les aider à contribuer au Plan climat. Pour Grands Frères Grandes Sœurs de l'Outaouais, la Ville doit revoir ses règlements concernant la gestion des encombrants et des boîtes de dons : l'organisme estime en effet que de nombreux objets toujours utilisables se retrouvent à l'enfouissement alors qu'ils pourraient avoir une seconde vie. Du côté de Conservation pour la nature Canada, c'est sur l'émission de permis de construction près des rivières que la Ville devrait agir pour protéger les milieux humides.

## Financement

Enfin, à plusieurs reprises les organismes ont souligné le rôle que la Ville de Gatineau pourrait avoir pour combler leurs besoins de financement. En finançant des acteurs locaux impliqués dans l'action climatiques de diverses manières, l'administration municipale pourrait s'assurer d'agir efficacement en s'appuyant sur des équipes expérimentées et dont la mission est alignée avec la vision du Plan climat.

Plus concrètement, les projets d'éducation et de sensibilisation des citoyens de Gatineau ont été cités à plusieurs égards, tout comme les projets de concertation ou de planification thématique en lien avec la mobilité (ex : plans de gestion des déplacements), la gestion des matières

---

<sup>202</sup> AVÉQ, réponse au questionnaire

<sup>203</sup> Communauto, Mémoire Plan climat Ville de Gatineau, p. 10

résiduelles (valorisation énergétique), la recherche scientifique sur la biodiversité, ou encore les projets d'alimentation durable sur le territoire.

## 4. Annexes

### 1. Résultats bruts du questionnaire en ligne

3R Québec

**Question 1 : Quelles sont d'après vous les grandes actions à prioriser pour faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ?**

Une meilleure gestion partenariale des matières résiduelles (privé / communautaire / municipal) et assurer un suivi sur les débouchés.

**Question 2 : Comment pourriez-vous contribuer au Plan climat à votre échelle ? Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?**

Nous détournons environs 20-30 tonnes de matières encombrantes ou compostables chaque semaines. Nous devrions être supporté monétairement ou en infrastructures ou immobilisations par la ville de Gatineau. Les programmes en place ne comprennent pas de volets environnementaux donc tres difficiles a obtenir par les créneaux normaux mis en place dans le passé.

## APCHQ Outaouais-Abitibi-Témiscamingue

**Question 1 : Quelles sont d'après vous les grandes actions à prioriser pour faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ?**

Dans le secteur de la construction résidentielle, le développement urbain de la Ville de Gatineau doit passer par la densification et l'efficacité énergétique.

**Question 2 : Comment pourriez-vous contribuer au Plan climat à votre échelle ? Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?**

L'APCHQ pourrait offrir des formations personnalisées sur le bâtiment vert et l'efficacité énergétique en partenariat avec la Ville de Gatineau.

## Association des véhicules électriques du Québec (AVÉQ)

### **Question 1 : Quelles sont d'après vous les grandes actions à prioriser pour faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ?**

« À Gatineau, on roule électrique ». Pour l'Association des véhicules électriques du Québec, c'est une évidence que ce slogan devienne une réalité autant pour les citoyens que les différents paliers de la Ville, en s'assurant que celle-ci renouvelle son parc de véhicules avec des modèles à propulsion électrique. Comme au provincial, si un modèle de véhicule choisi est également disponible en tout électrique, il n'est pas possible de l'obtenir en version essence (sauf exception). On doit privilégier les achats de véhicules électriques (VÉ), et encourager les citoyens à électrifier leurs transports si le transport actif ne leur convient pas. Il est également important de comprendre que la technologie « hybride » est dépassée, ne permet pas la recharge de la batterie via une borne de recharge, et ne devrait pas faire partie des achats prévus. Ne pas confondre « hybride » et « hybride rechargeable ». Également faire attention, car nous avons remarqué que les Villes qui optent pour des véhicules hybrides rechargeables se voient confrontés avec des employés qui ne les branchent pas et qui roulent uniquement à essence avec eux. Nous suggérons que vous optiez pour des véhicules tout électrique pour cette raison.

Des projets-pilotes qui démontrent l'utilisation de transports électrifiés sont un bel exemple (Purolator livre des colis au centre-ville de Montréal avec des véhicules électriques à basse vitesse et vélos-cargo électriques); les véhicules de police (hors patrouille) qui sont électrifiés; autres services de la ville (bus STO, camions d'ordure, véhicules utilisés pour les infractions au code du stationnement sur rue; VÉ spécialisés pour l'entretien des parcs; etc...). Vous devez également préférer les entreprises d'auto-partage qui possèdent un parc de véhicules électriques, et d'encourager celles-ci à électrifier un plus grand pourcentage de leur flotte.

Pour se faire, il faut également développer des objectifs d'installation pour des infrastructures de recharge, que ce soit pour les employés municipaux et les VÉ de la Ville, mais également des bornes de recharge sur rue dans des quartiers où on retrouve principalement des locataires qui n'auraient pas autrement accès à une borne de recharge domiciliaire. Encouragez les destinations de magasinage populaires à installer des bornes de recharge semi-rapides à 25 kW, et que la Ville se dote de bornes rapides 50/100 kW et ultra-rapides 250 kW pour le futur.

### **Question 2 : Comment pourriez-vous contribuer au Plan climat à votre échelle ? Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?**

L'AVÉQ organise des événements d'essais routiers depuis 2013, et notre cellule régionale de l'Outaouais en a organisé plusieurs dizaines depuis ce temps. Bien entendu, ces événements sont dispendieux pour notre organisme bénévole qui doit louer un espace extérieur, et publiciser ces événements. La Ville de Gatineau serait gagnante à devenir partenaire de notre Association afin de nous offrir l'espace nécessaire pour ces événements ainsi que de les promouvoir auprès de la population. Les événements permettent typiquement entre 400-2000 essais par weekend.

Ces événements permettent à la population de discuter avec des propriétaires de VÉ qui n'ont absolument rien à vendre, et qui sont neutres et objectifs dans la présentation de leur véhicule. Les citoyens peuvent faire un essai routier sur 3-4 km avec le propriétaire qui accompagne sur le siège du passager afin d'expliquer le fonctionnement du véhicule électrique, la recharge rapide, la recharge à la maison, et qui partage son expérience en hiver et lors de voyages longue distance avec son véhicule. Cela permet aux consommateurs de poser leurs questions sans pression de vente, et ces événements permettent de convaincre 85% des participants à se procurer un VÉ dans les 12 mois suivant l'événement.

## Association pour l'environnement de Limbour

### **Question 1 : Quelles sont d'après vous les grandes actions à prioriser pour faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ?**

Urbanisme, infrastructures naturelles et bâties :

- Renforcer substantiellement la canopée et le verdissement du territoire.
  - Refondre la réglementation d'urbanisme afin qu'elle concorde avec ces objectifs.
  - Adoption d'un Plan directeur d'aménagement des secteurs et corridors de biodiversité.
  - Création de jardins pollinisateurs dans les parcs.
  - Plantation d'espèces indigènes et diversification des types de couvre-sols.
  - S'assurer de respecter les bassins versants des cours d'eau sur le territoire de Gatineau et de ne pas les recouvrir.
- Transports : tous les éléments du document sont importants. Il est primordial de réduire l'utilisation de l'auto-solo. Les projets de pistes cyclables dans la couronne de la Ville doivent être mis en œuvre le plus tôt possible pour permettre aux usagers de les utiliser dans l'après-pandémie. Il faut également éduquer les jeunes dans les écoles primaires et secondaires (ainsi que leurs parents) d'utiliser leurs vélos au lieu de se faire conduire par les parents.
- Matières résiduelles : il est impératif que les ICI participent au recyclage, au compostage et à la diminution des déchets ultimes. C'est l'affaire de tous.
- Sécurité civile et gestion de crise : « Protéger et restaurer les milieux humides », « prévenir les risques liés aux glissements de terrain » sont des solutions envisagées de se préparer aux changements climatiques en terme d'urbanisme et d'infrastructures naturelles et bâties.
- Resserrer les liens existants, et en créer de résilients, avec les organismes notamment du collectif et les autres organismes partenaires afin d'assurer un processus décisionnel inclusif répondant aux besoins et aux aspirations du milieu.
- Tous les services offerts aux citoyennes et citoyens doivent être pensés à travers le prisme de « faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ». Pour ce faire, la Ville doit fournir plus de personnel à son Service de l'environnement.

### **Question 2 : Comment pourriez-vous contribuer au Plan climat à votre échelle ? Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?**

Dans la perspective de transition vers un milieu de vie « sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques », la Ville devrait à notre échelle :

- Afin de faciliter nos activités et dans la suite logique de nos activités et objectifs et de celles des autres organismes tendant vers le même but que la Ville, il faut intégrer cette démarche de transition au processus décisionnel et à la prestation des services notamment du Service de l'environnement pour que toutes les activités soient pensées dans cette perspective;
- Dresser un portrait complet du territoire en matière de biodiversité afin de nous permettre de les bonifier, de lutter contre les plantes envahissantes, d'augmenter la canopée et aménager les aspects conviviaux des parcs et la transition écologique;
- Interdire les zones résidentielles, industrielles et commerciales près des zones humides et assurer la protection intégrale des marais et étangs de Limbour, de l'Escarpement et du secteur nord de la rue Le Gallois;
- Mettre en œuvre un programme de sauvegarde et de bonification des zones humides en collaboration avec l'APEL;
- Conserver des bandes riveraines de plus de 30 mètres;
- Exiger le verdissement obligatoire dans les projets de construction, de rénovation ou d'agrandissement;
- Identifier, en collaboration avec l'APEL, des indicateurs environnementaux permettant de mesurer l'évolution de la qualité de l'environnement du district et de Gatineau;
- Ne pas accepter de dérogation éliminant un habitat naturel ou une partie d'un boisé urbain;
- Concevoir et appliquer un plan global de lutte contre les plantes envahissantes destiné à en assurer la biodiversité et la régénération;
- Conserver un minimum de 30% de boisés dans le district;
- Ajouter, réparer et entretenir les pistes cyclables et compléter les trottoirs dans les artères du district n'en possédant pas;
- Éliminer l'utilisation des pesticides de même l'utilisation des plastiques;
- Effectuer un suivi réel des infractions environnementales et augmentation corsée des amendes;
- Mandater l'APEL pour faire la vigie de nos parcs et espaces verts publics dans le district Limbour;

- Ces mesures comprennent notamment d'attribuer un fonctionnaire à ce mandat de coopération entre les citoyennes et citoyens, les organismes et la Ville afin de s'assurer que les principes fondamentaux soient intégrés à chacune des étapes et des décisions.
- Et globalement, dans la suite logique de cette démarche, promouvoir et incarner durablement une ville verte et durable où il fait bon vivre et respirer dans le respect de la survie des écosystèmes.

## CDR Outaouais-Laurentides

### **Question 1 : Quelles sont d'après vous les grandes actions à prioriser pour faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ?**

Je ne possède pas l'expertise pour juger des meilleures actions à prendre face aux défis qui sont devant nous. Cependant, j'inviterais la ville de Gatineau à s'allier avec les citoyens et les organisations qui interviennent sur leur territoire afin de mobiliser le plus de gens possible pour faire émerger des actions citoyennes porteuses, pour mobiliser les forces vives du milieu et pour briser la relation des «consommateur vs fournisseur» qui marque souvent les rapports entre les citoyens et la municipalités. Faire ensemble m'apparaît une stratégie à prioriser.

Les citoyens et les organisations du milieu sont porteurs de pistes d'action intéressantes, innovatrices et souvent assez simples. L'appui de la ville pourrait permettre de les aider à concrétiser des projets, petits ou grands, qui émergeraient de l'intelligence collective.

### **Question 2 : Comment pourriez-vous contribuer au Plan climat à votre échelle ? Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?**

La CDROL est active dans l'établissement de mesures visant à encourager l'économie circulaire et supporte de nombreux projets d'économie verte. La Ville de Gatineau joue un rôle important pour soutenir l'accompagnement des entreprises collectives mais certains services municipaux sont plutôt des freins au développement de projets collectifs verts. L'exemple le plus clair est celui des serres urbaines Notre-Dame (SUN) qui vise l'établissement d'une serre aquaponique dans le Vieux Gatineau. Le traitement réservé à ce projet par le service d'urbanisme leur coûte des dizaines de milliers de dollars depuis des années en raison d'informations incomplètes et de promesses non tenues. La possibilité de concrétiser le projet est mise à mal par les informations de dernières minutes sur des servitudes sur le terrain où ils doivent construire qui n'ont jamais été enregistrés au registre foncier. Les promoteurs font ce qu'ils peuvent mais ces erreurs du passé nous font craindre pour l'avenir.

Ça ne répond pas précisément à la question mais les projets qui s'inscrivent dans des objectifs sociaux et environnementaux devraient recevoir un traitement plus attentionné.

Le Fonds vert de la ville pourrait aussi être profondément modifié pour être mieux dotés de sommes significatives, s'orienter pour appuyer plus de projets avec une plus grande accessibilité à des projets du milieu et dans un processus d'entrée continue plutôt qu'un appel de projet annuel. Les bonnes idées comme les opportunités se présentent à tout moment et attendre des mois pour un appui financier ne me semble pas porteur du tout.

## Centre de services scolaires des Portages-de-l'Outaouais

### **Question 1 : Quelles sont d'après vous les grandes actions à prioriser pour faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ?**

Plusieurs points importants de votre plan d'action affectent notre centre de services scolaire. La concentration des efforts doit être faite vers le transport, vue que la majeure partie des GES provienne de ce secteur.

### **Question 2 : Comment pourriez-vous contribuer au Plan climat à votre échelle ? Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?**

Concernant nos établissements, plusieurs écoles ont des systèmes d'énergie générant une quantité substantielle de GES. Nous sommes à remplacer tous ces systèmes lors de leur fin de vie utile, par des systèmes 100% électriques. Ceci dit, cela peut prendre plusieurs années avant leur remplacement. D'autre part, nous avons des systèmes dans nos nouvelles écoles au gaz naturel. Ceux-ci ne pourront être remplacés avant plusieurs dizaines d'années.

Un point concernant la lutte contre les îlots de chaleur. Une obligation de plantation doit être prévue dans nos cours d'école, le long des bâtiments. Ceci est une problématique de longévité des végétaux. Rien ne peut résister tout le piétonnement des élèves. Nous envisageons des arbres à grand déploiement afin de diminuer les îlots de chaleur.

## Coach virage climatique

### **Question 1 : Quelles sont d'après vous les grandes actions à prioriser pour faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ?**

Pour réduire de façon efficace les GES, la ville devrait prioriser les actions pour inciter les citoyens, les industries, les institutions et les commerces à réduire leur consommation énergétique et à utiliser des ressources renouvelables pour la consommation énergétique de leurs activités et leurs bâtiments (nouveaux et existants, électricité et chauffage) avec des incitatifs, des règlements les obligeant pour les nouveaux bâtiments et les entreprises et industries, des taxes municipales plus élevée pour ceux qui ne font pas cette conversion, de la sensibilisation et de l'éducation.

La deuxième action prioritaire ex equo avec la première mentionnée ci-dessus serait d'inciter la population à utiliser une mobilité durable dans ses déplacements. Les actions proposées dans le plan sont bien, mais je crois que l'on pourrait faire plus : ajouter l'accès aux voitures électriques dans les voies réservées et sur les ponts, ajout de plus de bornes à charge rapide, ajout de stationnements réservés privilégiés pour les voitures électriques dans les stationnements publics, créer plus d'événements pour faire connaître les voitures électriques et les autres modes de transport actif (covoiturage, vélo, marche, etc.), offrir un système de rabais pour l'achat de voitures électriques, interdire les affiches promotionnelles de voitures à essence sur le terrain de la ville.

Promotion efficace des actions à poser pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, comme ce qui a été fait pour l'utilisation des biobacs (information sous forme de dépliant ou de carton indiquant plus précisément les actions prioritaires à poser avec statistiques à l'appui qui pourraient être remis dans les boîtes aux lettres (les données du document consultatif du plan d'action pourraient être récupérées pour faire cette promotion). Il y a vraiment un gros besoin d'éducation populaire sur ce que sont les changements climatiques et les actions à poser.

Il devrait aussi y avoir un fonds pour financer des projets de sensibilisation et d'éducation des citoyens de la ville de Gatineau aux changements climatiques et un deuxième fonds pour financer des projets de citoyens, d'institutions ou d'entreprises qui réduiraient significativement les GES. Le financement pourrait provenir du Fonds vert (catégorie de projets plus spécifiques aux changements climatiques).

Les autres actions dans le document consultatif du plan sont importantes, évidemment, parce que toute action est pertinente, mais je miserais surtout sur les deux premières qui auraient un impact plus grand pour réduire les émissions de GES.

### **Question 2 : Comment pourriez-vous contribuer au Plan climat à votre échelle ? Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?**

Je pourrais contribuer à l'éducation et à la sensibilisation des citoyens de Gatineau. Si j'avais du financement pour cette éducation populaire, un appui de la Ville de Gatineau et des infrastructures facilitantes, ce serait plus facile de le faire.

Concernant nos établissements, plusieurs écoles ont des systèmes d'énergie générant une quantité substantielle de GES. Nous sommes à remplacer tous ces systèmes lors de leur fin de vie utile, par des systèmes 100% électriques. Ceci dit, cela peut prendre plusieurs années avant leur remplacement. D'autre part, nous avons des systèmes dans nos nouvelles écoles au gaz naturel. Ceux-ci ne pourront être remplacés avant plusieurs dizaines d'années.

Un point concernant la lutte contre les îlots de chaleur. Une obligation de plantation doit être prévue dans nos cours d'école, le long des bâtiments. Ceci est une problématique de longévité des végétaux. Rien ne peut résister tout le piétonnement des élèves. Nous envisageons des arbres à grand déploiement afin de diminuer les îlots de chaleur.

## Communauto

### **Question 1 : Quelles sont d'après vous les grandes actions à prioriser pour faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ?**

Prendre en compte les contributions de l'autopartage dans les orientations cibles des domaines d'action 2 : Transports et 5 : Urbanisme, fixer des objectifs quantifiables à atteindre dans le bilan annuel à l'horizon 2050.

### **Question 2 : Comment pourriez-vous contribuer au Plan climat à votre échelle ? Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?**

Compte tenu de l'ensemble des bénéfices avérés de l'autopartage, de son potentiel important, du rôle incontournable de Communauto dans ce domaine pour la ville de Gatineau, Communauto invite la Ville à considérer ses recommandations pour développer une Plan climat structurant, en misant sur la complémentarité de l'autopartage avec les autres modes de transports viables, à ajuster sa politique de stationnement, de manière à faciliter et optimiser autant que possible l'accessibilité et l'efficacité du service d'autopartage en boucle.

Afin de maximiser les bénéfices environnementaux de l'autopartage et atteindre son potentiel, il s'avère crucial de favoriser le déploiement d'un réseau de points de services de proximité, accessibles, conviviales en proportion à la croissance de la demande.

De plus, l'implantation du volet sans réservation ou véhicule en libre-service (VLS) dans l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale (Ottawa/Gatineau) permettrait d'insuffler plus d'intérêt pour la voiture partagée, et ainsi contribuer à la croissance de la mobilité durable.

## Conservation de la nature Canada

### **Question 1 : Quelles sont d'après vous les grandes actions à prioriser pour faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ?**

- Protection des îlots boisés, des rives et des milieux humides;
- Densifier la ville et réduire l'étalement urbain;
- Sensibiliser et instruire les citoyens par rapport à l'importance des solutions naturelles en lien avec les changements climatiques;

La réduction des impacts des changements climatiques passe par les infrastructures vertes et la protection de la nature.

Une source d'information intéressante sur les solutions naturelles :  
<https://www.pc.gc.ca/fr/nature/science/climat-climate/huit-eight>

### **Question 2 : Comment pourriez-vous contribuer au Plan climat à votre échelle ? Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?**

CNC peut :

- Contribuer à identifier des secteurs importants pour la biodiversité, incluant les milieux humides;
- Recevoir des dons de propriétés dans des secteurs de haute biodiversité (l'acquisition étant très difficile à Gatineau vu la valeur élevée des terrains);
- Partager des connaissances sur les options de conservation en terres privées.

La Ville devrait :

- Limiter le développement et l'émission de permis près des rivières et des milieux humides qui servent de zones tampons lors d'événements extrêmes (aller plus loin que les limites légales);
- Être proactifs et stimuler les efforts de conservation en offrant des incitatifs financiers (ex : réduction de taxes) aux propriétaires fonciers qui adoptent des mesures restrictives pour assurer la protection de milieux naturels;
- Sensibiliser les citoyens à l'adoption de pratiques qui assurent la résilience des milieux naturels (ex : biodiversité, limiter la propagation d'espèces exotiques envahissantes, interdire la vente d'espèces envahissantes, renaturalisation des rives bétonnées, etc.).

## École Secondaire Hormisdas-Gamelin

**Question 1 : Quelles sont d'après vous les grandes actions à prioriser pour faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ?**

Créer des zones vertes

**Question 2 : Comment pourriez-vous contribuer au Plan climat à votre échelle ? Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?**

Promotion des saines habitudes de vie

## Evolugen

### **Question 1 : Quelles sont d'après vous les grandes actions à prioriser pour faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ?**

Bien que chez Evolugen nous soyons déterminés et prêts à travailler étroitement avec la Ville selon les actions qui seront priorisées et mises de l'avant dans le Plan climat, nous avons tenu à cibler des priorités auxquelles nous croyons qu'une attention et des ressources plus accrues sont nécessaires. Ainsi, l'adoption élargie des énergies renouvelables dans d'autres secteurs, et la création d'un écosystème pour des alternatives comme l'hydrogène à faible émission de carbone ou les biocarburants, engendreraient des répercussions positives sur les domaines d'action des transports et des bâtiments, deux domaines identifiés par la Ville.

Nous tenons à remercier la Ville d'avoir fait mention de notre projet d'hydrogène renouvelable dans son document d'information pour la participation citoyenne. Cette reconnaissance nous porte à croire que le support continu du gouvernement municipal est de mise afin de faire reconnaître la valeur et l'utilisation de cette ressource renouvelable dans la région.

Dans cette perspective, la Ville bénéficierait à ouvrir une discussion plus concrète sur la transition énergétique, car celle-ci est parmi les étapes les plus importantes vers l'accomplissement des objectifs fixés par les différents paliers de gouvernements et qui sont liés aux objectifs de carboneutralité de l'Accord de Paris. L'hydrogène à faible émission de carbone comme source d'énergie de transition, dont l'une des utilisations finales est son injection dans le réseau de gaz naturel afin de verdier ce dernier, est un exemple qui pourrait davantage être mis en avant plan.

À titre de document de référence utile, nous vous faisons parvenir par courriel une recherche produite par le Gouvernement du Québec : La filière de l'hydrogène : un avantage stratégique pour le Québec. Afin de concrétiser le haut potentiel d'un carrefour innovant de l'utilisation et de la recherche sur l'hydrogène en Outaouais, il pourrait être utile de développer un tel outil pour la région.

Bien entendu, les priorités d'Evolugen sont centrées autour de l'énergie renouvelable, et nos recommandations quant aux domaines d'actions du Plan climat sont étroitement liées à nos opérations ainsi qu'à notre expertise dans ce secteur.

Notons parmi celles-ci :

- L'électrification des secteurs;
- Le verdissement du réseau gazier avec l'injection d'hydrogène à faible émission de carbone, et collaborer avec gouvernement provincial afin que cet hydrogène soit reconnu dans la définition de gaz naturel renouvelable;
- L'évaluation d'un taux de mélange plus élevé au niveau du gaz naturel renouvelable;

- L'utilisation élargie de l'hydrogène, par exemple en aidant les utilisateurs industriels à faire la transition complète de leurs systèmes vers l'hydrogène et promouvoir le transport alimenté par l'hydrogène;
- Les projets locaux d'énergie renouvelable pour accélérer la transition énergétique;
- L'amélioration globale de l'efficacité énergétique.

En ce qui concerne le domaine d'action des bâtiments, nous croyons que l'amélioration de la performance énergétique est centrale et passe par un jalon important, soit la transition vers les énergies renouvelables. La Ville doit s'allier avec des partenaires qui lui permettront d'atteindre ces objectifs. Evolugen est un partenaire corporatif de la Fédération canadienne des municipalités depuis 2020, ce qui peut en faire un acteur clé pour faire valoir ses propres priorités sur l'énergie renouvelable et la transition énergétique et celles des municipalités où ses opérations sont situées.

**Question 2 : Comment pourriez-vous contribuer au Plan climat à votre échelle ? Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?**

Veuillez noter que la réponse complète à cette question ainsi que les documents auxquels nous faisons références ont été envoyés à M. Pascal Thivierge par courriel.

En février 2021, Evolugen et Gazifère ont annoncé le développement d'un des plus grands projets canadiens d'hydrogène renouvelable destiné à l'injection dans le réseau de distribution de gaz naturel au Québec. Nous visons à construire et exploiter une usine d'une capacité d'environ 20 MW pour la production d'hydrogène par électrolyse de l'eau dans la région de l'Outaouais. Plus précisément, l'usine serait construite dans le secteur Masson de la Ville de Gatineau, à proximité des centrales hydroélectriques d'Evolugen d'où l'électrolyseur serait alimenté. Une capacité estimée d'environ 425 000 GJ d'hydrogène renouvelable sera ainsi rendue disponible pour injection dans le réseau de Gazifère, ce qui en fait un projet unique au Canada.

Ce projet permettra d'éviter environ 15 000 tonnes de GES annuellement, en plus de générer d'importantes retombées économiques locales, dont la création de nouveaux emplois et de revenus incrémentaux d'impôt foncier. Nous avons comme vision de créer un écosystème régional d'économie verte axé sur la production, la distribution et la consommation d'hydrogène renouvelable. Ce modèle pourra aider les municipalités à atteindre des cibles de réductions considérables de GES.

La production d'hydrogène renouvelable est partie intégrante de la transition énergétique et contribue à la décarbonisation des secteurs de l'économie à forte intensité de carbone pour lesquels les émissions sont plus difficiles à atténuer. Elle servira également à alimenter nombreux de bâtiments municipaux qui sont présentement chauffés au gaz naturel. De plus, ces secteurs qui consomment de l'énergie fossile pourraient bénéficier d'une alimentation à l'hydroélectricité.

Mais nous voyons d'autres utilisations possibles et à plus long terme de l'hydrogène, notamment dans le transport lourd et les charges de ravitaillement. Une autre avenue serait d'alimenter des bioraffineries en hydrogène à faible émission de carbone, avec comme intrants la biomasse ou des déchets municipaux, ce qui nous permettrait également de contribuer au niveau des matières résiduelles.

Nous contribuons déjà à plusieurs domaines d'action du Plan climat, comme celui de la gestion de l'eau grâce à nos installations hydroélectriques qui aident à contrôler les inondations potentielles dues aux crues de rivières. Nous sommes impliqués dans différents projets en partenariat avec des organismes environnementaux locaux, dont le projet de verdissement de l'Île de Hull avec le Creddo.

## Garde-rivière des Outaouais

**Question 1 : Quelles sont d'après vous les grandes actions à prioriser pour faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ?**

Voici quelques problèmes qui ont des impacts directs ou indirects sur notre climat et notre santé : espèces envahissantes, amélioration des égouts, pollution des cours d'eau, amélioration des plages.

**Question 2 : Comment pourriez-vous contribuer au Plan climat à votre échelle ? Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?**

Nous croyons que nous pouvons collaborer avec la ville à plusieurs niveaux. Nous avons une équipe scientifique qui est prête à contribuer aux problèmes touchant notre bassin versant. Nous avons du personnel de communication qui peut soutenir les efforts de la ville pour promouvoir l'action environnementale. Nous avons une équipe de direction qui est déjà en contact avec des individus et des organisations partageant les mêmes idées qui travaillent à un bassin versant plus sain.

La ville de Gatineau pourrait nous aider en continuant à collaborer avec nous sur les dossiers pertinents, à nous confier des travaux et à nous tenir informés des possibilités de subventions. Nous nous félicitons de la manière dont nous pouvons travailler ensemble sur cette question importante.

## Grands Frères Grandes Sœurs de l'Outaouais

### **Question 1 : Quelles sont d'après vous les grandes actions à prioriser pour faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ?**

Améliorer les transports en commun et la gestion de matière résiduelle tel les encombrants qui ne peuvent être redonné, le plastique devrait être éliminé dans tous les magasins, créer plus d'espace vert inauvateurs pour contrer les îlots de chaleur (toit vert) dans la ville, plus de jardins communautaires pour venir aider à faire des liens et devenir plus autosufisant au niveau alimentaire.

### **Question 2 : Comment pourriez-vous contribuer au Plan climat à votre échelle ? Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?**

En continuant à faire notre travail 4R (réduire, réutiliser, recycler et réacheminer) sans être imposé des Règlements qui sont trop contraignants et qui semblent aller à l'encontre des belles valeurs de notre ville. De cette façon, les articles toujours utilisables ne se retrouveraient pas comme déchets dans les sites d'enfouissements. Avec les nouveaux règlements que la ville a émis (pour les encombrants et les boîtes de dons) il est difficile et beaucoup moins accessible à la population (nous recevons beaucoup de plaintes par semaine à cet effet); afin qu'ils puissent facilement contribuer au Plan climat et s'allier aux OSBL qui sont au cœur de la santé et bien-être de la communauté. La ville pourrait élaborer un plan d'action pour favoriser ceci.

Hydro-Québec

**Question 1 : Quelles sont d'après vous les grandes actions à prioriser pour faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ?**

Électrification des transports

**Question 2 : Comment pourriez-vous contribuer au Plan climat à votre échelle ? Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?**

Infrastructure de recharge pour flottes (transport collectif et de marchandise)

## ID Gatineau

### **Question 1 : Quelles sont d'après vous les grandes actions à prioriser pour faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ?**

Favoriser l'économie circulaire par la réutilisation des rebuts des entreprises afin de les transformer en nouveaux produits, faire un centre-ville plus vert, penser une autre solution pour les déchets ultimes notamment en lien avec de nouvelles sources d'énergie, susciter l'agriculture urbaine sous toutes ses formes, penser à ajouter un élément de développement durable dans les appels d'offres de la municipalité, que la ville serve de vitrine pour l'utilisation de technologies vertes.

### **Question 2 : Comment pourriez-vous contribuer au Plan climat à votre échelle ? Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?**

Favoriser le maillage entre les entreprises pour trouver des solutions à leurs enjeux de développement durable. Favoriser l'échange de meilleures pratiques. Soutenir les projets d'entreprises qui favorisent le développement durable.

## MOBI-O

### **Question 1 : Quelles sont d'après vous les grandes actions à prioriser pour faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ?**

La mission et les activités de MOBI-O s'articule autour de la mise en oeuvre de solutions en matière de mobilité durable. Pour y parvenir, comme entreprise d'économie sociale, nous offrons notre expertise et notre connaissance du territoire en la matière auprès des organisations (publique, privée, citoyenne) de Gatineau et de la région de l'Outaouais.

Notre OBNL intervient plus spécifiquement dans la gestion de la demande en transport, mais il est évident qu'une combinaison de mesure en gestion de la demande ET de l'offre est essentielle.

Compte tenu que le secteur des transports est le principal émetteur de GES, nous sommes d'avis que toutes les actions ciblées au thème "transport" sont nécessaires. Le « cocktails » d'action devra comporter un équilibre entre des approches informatives, initiatives, réglementaires. Par ailleurs, la mise en œuvre du Plan Climat impliquera de réfléchir à une gouvernance où les actions seront appliquées transversalement, entre les services de la municipalité, mais également en s'appuyant sur les acteurs du milieu. En effet, leur apport, à tous points de vue, est fondamental.

1 - Développer et implanter des projets pour favoriser les déplacements actifs: les plans de déplacements locaux dans les quartiers nous semblent une mesure particulièrement importante afin d'établir un diagnostic des constats et enjeux de base et par la suite, d'identifier un plan d'intervention adapté au territoire ciblé. D'ailleurs, il serait pertinent de soutenir financièrement la réalisation de ces plans pour chacun des villages urbains de Gatineau. Les Associations de résidents concernés devraient être fortement impliquées dans ces démarches et ce, à toutes les étapes du processus.

2- Optimiser et développer le réseau de transport collectif pour réduire l'utilisation de l'automobile : MOBI-O est d'avis qu'en plus d'agir favorablement sur la demande en transport, il est primordial d'agir sur l'offre en bonifiant les infrastructures de transport collectif. Dans cette optique, MOBI-O collabore régulièrement avec la Ville de Gatineau et la STO, notamment dans le but d'identifier, sur la base des réalités vécues par les organisations et la population, des solutions à mettre en œuvre afin d'améliorer le réseau existant et futur. MOBI-O considère qu'au-delà de l'amélioration de l'offre de service, il est important de miser sur l'inter-modalité des modes afin de multiplier les opportunités. Il faut ainsi parvenir à identifier les potentiels de maillage entre les différents modes de transports collectifs et actifs et ce, pour l'ensemble du territoire. Un meilleur arrimage doit également passer par une collaboration accrue entre les services concernés de la Ville de Gatineau, la STO, MOBI-O et les organisations du territoire. À titre d'exemple, est-ce qu'il serait envisageable de créer une carte interactive (une plateforme web) du réseau qui indique les infrastructures actuelles et futures de mobilité active et collective? Un tel outil, partagé avec le

milieu, pourrait être à la fois une référence et un point de départ pour identifier les lacunes et potentiels d'amélioration.

3- Développer l'implantation de plans de gestion des déplacements et de transport durable dans les milieux résidentiels, scolaires, d'études et de travail : Cette composante du Plan Climat rejoint le cœur de la mission et de l'expertise développée par MOBI-O depuis sa création. En effet, notre organisation a été en mesure d'intervenir pour l'élaboration et la mise en œuvre de plusieurs PGD à Gatineau, dont celui de la Ville de Gatineau, de l'UQO et du CISSSO. La pertinence et l'importance d'un tel outil ont été maintes fois avérés non seulement à Gatineau, mais également auprès de l'ensemble des territoires desservis par les Centres de gestion des déplacements ailleurs au Québec. Nous sommes en accord avec les mesures proposées dans cette sous-section du Plan Climat, mais à notre avis, il serait nécessaire d'aller encore plus loin en considérant une règlementation municipale qui, dans certains contextes assortis de critères identifiés, imposerait la réalisation de PGD, notamment pour tous les nouveaux projets d'envergure. Autrement, il se peut fort bien que ces PGD demeurent du domaine du facultatif et donc de la non-réalisation. Nous croyons par ailleurs que la Ville devrait exercer un leadership à l'échelle des territoires « pertinents » qui bien souvent ne sont pas propulsé par une vision cohérente entre les parties prenantes. Pensons par exemple aux parcs industriels ou encore aux secteurs stratégiques de notre Ville tel que le centre-ville ou encore les noyaux villageois d'Aylmer ou de Buckingham, pour ne nommer que ceux-ci... Ces secteurs connaissent une variété de petits et grands enjeux, qui amalgamé dans une vision cohérente, pourraient permettent la mutualisation d'une compréhension globale, mais aussi de solutions collectives (ex. stratégie de gestion de stationnement partagée entre les générateurs de déplacement d'un même pôle).

**Question 2 : Comment pourriez-vous contribuer au Plan climat à votre échelle ? Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?**

MOBI-O, depuis maintenant près de 10 ans, offre une expertise conseil en matière de mobilité durable, tout particulièrement dans la gestion de la demande en transport. Notre équipe, qui développe un partenariat avec la Ville de Gatineau depuis ses tout débuts, dispose d'une connaissance fine des enjeux de mobilité durable du territoire : que ce soit à l'échelle des quartiers, des institutions publiques, des entreprises privées, des écoles ou des dossiers « grande ville », notre bagage de connaissances conjugué à nos compétences professionnelles pointues en urbanisme, en aménagement du territoire, en communication et en évènementiel peuvent être des atouts de taille dans la réalisation de plusieurs des actions prévues au Plan Climat.

En lien avec les mesures énoncées dans le Plan Climat provisoire, notre organisation pourrait être sollicitée tout particulièrement pour son expertise en matière d'élaboration de plan de déplacements (diagnostic, recommandations, mise en œuvre) à l'échelle d'une école, d'un quartier ou d'une organisation, de campagnes de communication (ex. Mois du Vélo, À pied à vélo je suis capable, cohabitation des usagers de la route, etc.), de conférences et kiosques sur des thèmes

variés liés à la mobilité durable, la réalisation d'études et recherche, ou de gestion de projets ponctuels.

Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?

Depuis sa création, MOBI-O reçoit du financement à son fonctionnement de la part de la Ville de Gatineau (12 000\$/année). Par ailleurs, divers services de la Ville, surtout ceux de l'Environnement et de l'urbanisme, lui octroie des contrats de services (ex. Mois du vélo, cohabitation des usagers, PGD des employés). Compte tenu de l'intensité des liens entretenus entre MOBI-O et la Ville pour la réalisation de plusieurs des orientations stratégiques de la municipalité en matière de mobilité durable, il y aurait lieu d'entamer des réflexions quant au renouvellement de notre partenariat. A priori, il serait appréciable que ce renouvellement réitère l'importance des services rendus par MOBI-O et permettre de pérenniser et stabiliser nos interventions en bonifiant le soutien financier accordé.

Avec les ressources nécessaires, MOBI-O pourrait exercer un rôle d'animation, de soutien et d'expertise auprès des collectivités ciblées, que ce soit pour la réalisation d'un Plan de gestion des déplacements à l'échelle d'un quartier résidentiel ou encore d'un parc d'affaires stratégique.

Enfin, nous demeurons tout à fait ouvert à poursuivre notre collaboration avec la Ville pour l'élaboration de ce Plan Climat!

## Produits forestiers Résolu Canada – division Gatineau

### **Question 1 : Quelles sont d'après vous les grandes actions à prioriser pour faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ?**

Produits forestiers Résolu division Gatineau, comprend bien l'importance du rôle de la ville de Gatineau, ainsi que son soutien aux différents paliers de gouvernements, pour contribuer aux réductions des gaz à effet de serre et poursuivre l'adaptation aux changements climatiques. En ce sens, nous avons des intérêts particuliers pour les domaines d'action 3 à 6 du plan climat proposé par la ville de Gatineau.

Les matières résiduelles (domaine d'action 3) de différents secteurs peuvent s'avérer avoir une deuxième vie dans une approche d'économie circulaire. Résolu reconnaît la valeur des ressources naturelles qu'elle utilise dans ses procédés, et a toujours accordé de l'importance à l'optimisation de leur usage. Les sous-produits des scieries sont des ressources essentielles à la production du papier journal. En effet, les copeaux de bois générés lors du sciage du bois d'œuvre sont utilisés comme matière première à la formation de notre produit. Les écorces quant à elles sont utilisées comme combustibles à la chaudière pour fournir en vapeur la machine à papier et la turbine. Les résidus de fabrique tels que les biosolides du système de traitement des effluents ont un potentiel énergétique pour la production de vapeur à la chaudière, mais également comme valorisation agricole ou autre. Les cendres de chaudières peuvent aussi enfin être valorisées de diverses façons. Nous sommes toujours intéressés à diversifier ses débouchés auprès de joueurs régionaux qui pourraient bénéficier de ces matières à leur tour.

Il va sans dire que la forêt est une ressource importante dans la gestion face aux changements climatiques (domaine d'action 4). Le GIEC a reconnu dans un rapport sur la foresterie en 2007 que l'aménagement actif des forêts, de manière durable, ainsi que les produits forestiers qu'elles génèrent constituent l'un des moyens les plus efficaces et les plus économiques pour lutter contre les gaz à effet de serre. Il serait possible au Québec d'augmenter la contribution des forêts pour la séquestration du carbone. De grande superficies d'hectares, appelées landes forestières, sont non productives. Ces superficies sont pour la plupart la conséquence d'accidents de régénération suite à des perturbations naturelles, comme des feux de forêts successifs. Une étude de 2008 a démontré une perte naturelle moyenne de superficie productive de 9% au cours d'une période de 50 ans en forêt boréale. Ces superficies sont autant d'opportunité à préserver la biodiversité de la forêt boréale tout en augmentant la séquestration du carbone. Une forêt en croissance est une forêt en santé. L'aménagement forestier adaptatif pourrait contribuer à réduire les risques associés aux changements climatiques pour les forêts du Québec (gestion des combustibles, des insectes et des maladies).

Les changements climatiques en milieux urbains peuvent se manifester sous forme d'îlots de chaleur. Nous sommes aussi d'avis qu'il est important de faire appel à la communauté pour cibler

des projets répondant à des besoins locaux. En ce sens, notre contribution des dernières années au domaine d'action 5 de plan climat de Gatineau a été de transformer, il y a deux ans, un stationnement inutilisé en jardin communautaire pour le quartier.

**Question 2 : Comment pourriez-vous contribuer au Plan climat à votre échelle ? Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?**

L'usine de Gatineau de Produits forestiers Résolu possède la capacité nécessaire pour utiliser plus de combustible renouvelables tels que la biomasse, ce qui pourrait permettre le remplacement de combustibles à plus haute teneur en carbone, présentement nécessaires à la production de vapeur utile au procédé. L'usine fait cependant face à un enjeu de disponibilité de biomasse de qualité pour répondre à ce besoin énergétique. Afin de remédier à la situation, nous croyons que la ville de Gatineau pourrait nous aider en encourageant le tri positif du bois de construction, rénovation et démolition (CRD), afin d'assurer une meilleure qualité du dit produit pour la production de vapeur de procédé. Nous croyons également qu'il est important de travailler de pair avec le Ministère de la forêt, de la faune et des parcs (MFFP) pour bonifier la stratégie d'augmentation des possibilités forestières, augmenter la charge permise pour le transport en période de gel pour maximiser les volumes et créer un protocole pour la reconnaissance de crédits compensatoires dans la forêt publique.

L'usine de Gatineau souhaite contribuer à l'économie circulaire locale (domaine d'action 6). Nous cherchons à valoriser au maximum l'ensemble des ressources entrant dans les procédés de production de l'usine. En ce sens, nous sommes toujours en recherche de diversification des débouchés pour les cendres issues de la combustion de la biomasse et pour les biosolides papetiers issus du système de traitement des eaux. Ces deux sous-produits présentent de belles opportunités de valorisation (ex : agricole, sylvicole, recouvrement minier...). La ville de Gatineau pourrait être un joueur clé de mise en relation, et faire le pont entre les potentielles parties prenantes pour aider à la création de nouveaux réseaux de partage.

## Produits Kruger S.E.C

### **Question 1 : Quelles sont d'après vous les grandes actions à prioriser pour faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ?**

Promouvoir l'efficacité opérationnelle, favoriser les bonnes pratiques de gestion énergétiques, innover les façons de faire (Kruger/Zibi), partager les connaissances en matière énergie, groupe d'excellence. Favoriser l'énergie propre, utiliser les énergies à leur maximum d'efficacité, tous doit-être conscient de leur empreinte environnemental. Favoriser les espaces verts. Avoir accès à des experts pour nous aider dans nos démarches.

### **Question 2 : Comment pourriez-vous contribuer au Plan climat à votre échelle ? Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?**

Projet Zibi (échange chaleur), Flu-ace (échangeur chaleur), meilleur combustion de la chaudière avec projet d'investissement, ingénieur Énergie pour développer une meilleure façon d'utiliser notre énergie au maximum, faire partie d'une table de concertation avec la ville pour échanger les bonnes pratiques.

## Santé publique – CISSS de l'Outaouais

### **Question 1 : Quelles sont d'après vous les grandes actions à prioriser pour faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ?**

- mettre en œuvre un plan de sensibilisation pour les employés municipaux, la population et les partenaires.
- Rendre le transport collectif plus attractif notamment d'un point de vue financier. De façon générale, encourager le transport actif et collectif pour limiter les émissions de GES.
- Poursuivre l'amélioration du réseau cyclable pour le rendre plus sécuritaire, convivial, pratique et attrayant, afin d'encourager le transport actif pour l'ensemble de la population.
- S'arrimer avec les partenaires pour comprendre le rôle et responsabilités de chacun (d'autant plus important de le mettre en place avant des évènements climatiques extrêmes).
- Poursuivre la préparation aux urgences, en maintenant et bonifiant les arrimages avec les partenaires intersectoriels pertinents (sécurité civile et publique, santé, communautaire, etc.). Bonifier et compléter les arrimages pour le plan de sécurité civile-canicule et se baser sur ce plan pour développer les autres.
- Favoriser et encourager la participation citoyenne dans tous les quartiers de la ville.
- Fournir à l'ensemble des citoyens des conseils sur des gestes qui peuvent être fait pour limiter les GES et/ou favoriser la résilience de façon individuelle.
- Améliorer et favoriser le principe de résilience collective dans les quartiers. Apprendre du projet de réhabilitation des terrains vacants suite aux inondations de 2017 et 2019 dans Pointe-Gatineau et Lac Beauchamp.
- Identification des routes et infrastructures vulnérables aux changements climatiques et les rendre plus résilients. Prévoir un plan de raccordement au réseau d'aqueduc pour les gens sur des puits.
- Verdissement de la ville, notamment des quartiers défavorisés qui concentrent une grande proportion de personnes vulnérables aux effets des CC et des îlots et archipels de chaleur urbains.
- Améliorer la capacité de rétention/absorption des eaux pluviales, notamment par des infrastructures naturelles et/ou Augmenter la capacité d'évacuation de l'eau.
- renforcer les mesures de prévention face aux zoonoses (maladie de Lyme plus précisément) et à la dégradation de la qualité de l'air (smog)

### **Question 2 : Comment pourriez-vous contribuer au Plan climat à votre échelle ? Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?**

Le CISSS de l'Outaouais travaille également sur un plan d'adaptation aux changements climatiques dont certaines données pourraient être utiles pour le plan de la Ville.

Il serait très intéressant de resserrer nos liens car plusieurs aspects de nos rôles et responsabilités n'ont pas encore été mis en avant dans le rapport d'évaluation de la vulnérabilité fait par la Ville

de Gatineau. Il est aussi important de collaborer pour travailler conjointement sur une problématique qui nous concerne pour améliorer et consolider nos actions respectives.

Les changements climatiques ayant des impacts divers et variés sur la santé de la population il serait intéressant que la Direction de santé publique soit impliquée dans le cadre du plan climat. Cela permettrait de s'assurer que tous les aspects de risque à la santé soient envisagés et d'évaluer si une mesure d'adaptation envisagée par la Ville peut permettre de diminuer ce risque.

La direction de santé publique peut faire des évaluations d'impacts à la santé de projets d'aménagement (comme celle faite sur les terrains de Pointe-Gatineau et Lac-Beauchamp) qui prennent en compte la santé dans sa globalité en incluant tous les déterminants de la santé (physique, mentale et sociale).

Les changements climatiques apporteront également plus évènements climatiques extrêmes (EME) sur le territoire, la direction de santé publique, mais également le CISSS de l'Outaouais, peut supporter l'identification des risques à la santé de la population lors de ces évènements et les offres de services santé pour la population. Nous sommes d'avis que nous devons être partenaires dans l'élaboration des plans de sécurité civile.

Plus concrètement :

- Plan de sensibilisation pour la population à la maladie de Lyme
- plan de sécurité civile - DSPU et partenariat lors de vagues de chaleur et autres EME
- soutien à des initiatives communautaires d'adaptation aux CC, soutien-conseil de la Direction de santé publique à certains partenaires externes;
- Évaluation des impacts à la santé de projet ou politique de la ville dans une perspective de santé globale (physique, mais mentale et sociale également)
- participation du CISSS à la campagne Vivre en vert et Air Ou-vert du CREDDO, visant à verdir les communautés vulnérables de Gatineau
- projet ADAPTATIONSanté du CISSS et évaluation de la vulnérabilité aux CC des bâtiments du CISSS, incluant ceux situés sur le territoire de Gatineau et qui desservent sa population, de la population de l'Outaouais et de son offre de service lors des EME;
- lien à faire avec les Orientations du CISSS de l'Outaouais en développement social et des communautés

## Table agroalimentaire de l'Outaouais

### **Question 1 : Quelles sont d'après vous les grandes actions à prioriser pour faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ?**

L'action sur l'économie locale et l'alimentation serait prioritaire car elle a un impact à la fois environnemental mais également économique et social. En développant notre autonomie alimentaire et en encourageant une agriculture locale, biologique et diversifiée sur le territoire de Gatineau, on ramène l'agriculture au coeur de la ville et on réduit les GES liés au transport. Les modèles coopératifs de production, de transformation et de distribution de l'alimentation locale permettent d'être davantage inclusif avec des prix équitables pour le producteur et le consommateur, une action sur la sécurité alimentaire et de lutte contre le gaspillage alimentaire, donc diminution des matières organiques résiduelles. Les modèles coopératifs sont également mobilisateurs pour la communauté car ils comportent un volet d'information et d'éducation. Encouragez également des modèles alimentaires favorisant une distribution en vrac ou en contenants réutilisables, à partir des fournisseurs jusqu'aux consommateurs avec des incitatifs aux changements de pratiques.

Encourager le développement de micro-fermes urbaines avec une agriculture régénérative, dans une structure d'incubation comme la plateforme de l'Ange-Gardien à Gatineau, permettre d'avoir accès à de la main-d'oeuvre locale en développant des filières de formation et d'insertion par l'agriculture urbaine pour éviter de faire venir de la main d'oeuvre étrangère pour produire localement, ce qui a aussi un coût environnemental.

L'autre action prioritaire serait la mutualisation des ressources pour le transport des produits alimentaires avec les différentes organisations impliquées pour optimiser l'utilisation de la flotte existante et encourager le passage à l'électrique lors d'un changement de véhicule ou de l'acquisition d'un nouveau.

Faire une étude de la consommation alimentaire et de la production pour identifier les écarts et les opportunités de développement de nouveaux produits localement.

Développer des "cantine scolaires" accessibles pour tous les enfants avec des produits locaux qui aura non seulement un impact sur la sécurité alimentaire mais de réduction des emballages liés aux boîtes à lunch et d'éducation aux produits locaux et de saison.

### **Question 2 : Comment pourriez-vous contribuer au Plan climat à votre échelle ? Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?**

La Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO) est un organisme à but non lucratif créé en 1997 dont le rôle est de coordonner les efforts de développement du secteur agroalimentaire régional.

Pour ce faire, son conseil d'administration regroupe des représentants des principaux acteurs du développement du secteur agroalimentaire régional. La TAO est ainsi un lieu d'échanges et de concertation.

Le Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais a pour mission principale de concevoir, présenter et réaliser des projets de recherche et de développement dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire pour la région de l'Outaouais. Il a également pour mission d'offrir aux particuliers, aux entreprises et aux organismes publics des services de transfert technologique, d'innovation, de développement de filière et d'entrepreneuriat dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Ensemble la TAO et le CREDETAO contribue déjà au plan climat avec la promotion et l'accompagnement à la commercialisation des produits locaux, le développement de plateformes agricoles et d'un accompagnement pour encourager la relève à s'installer dans l'Outaouais et de la recherche sur les filières émergentes et de nouvelles pratiques en agriculture.

Au niveau de la Ville de Gatineau, nous pouvons développer une nouvelle plateforme agricole spécialisée en agriculture urbaine, sur des petites surfaces, à l'instar du modèle RENATA développé en France. Nous pouvons accompagner les institutions à passer à l'achat local pour leur menu. Nous pouvons travailler avec les parties prenantes du bioalimentaire à mettre en place un modèle d'économie circulaire en alimentation qui arrime les surplus des producteurs et des épiceries dans un modèle de transformation équitable soutenant la sécurité alimentaire et réduisant ainsi les matières organiques résiduelles. Nous pourrions aussi être un acteur majeur dans le développement d'un tiers-lieux écocitoyen lié à l'agriculture urbaine durable.

La ville de Gatineau pourrait nous aider en nous associant dans le design de solutions à des problématiques identifiées, en développant davantage la collaboration déjà existante et en soutenant des initiatives portées par la TAO et le CREDETAO.

# Table Régionale des Organismes communautaires Autonomes de l'Outaouais (TROCAO)

## **Question 1 : Quelles sont d'après vous les grandes actions à prioriser pour faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ?**

L'importance pour nous est d'arrimer la transition écologique à la justice sociale, et mettre l'humain, son milieu de vie, notre santé et la lutte aux inégalités sociales au centre des efforts de la ville de Gatineau.

Gatineau doit jouer un rôle proactif pour que le transport collectif et actif soit accessible et abordable pour que tout le monde puisse y avoir accès (viser l'élimination des barrières).

Gatineau doit jouer un rôle actif pour diminuer l'apport des déchets ou matières recyclables dans la PRODUCTION, pour diminuer à la source la quantité de matières résiduelles, et le raccourcissement des chaînes d'approvisionnement / économie plus circulaire et durable.

Gatineau doit jouer un rôle de leadership dans l'encouragement de la rénovation écologique de logements locatifs tout en faisant des efforts pour contrôler les loyers (éviter l'augmentation, il faut que ça reste abordable).

Que la ville, et les autres partenaires du secteur public jouent un rôle important pour développer des milieux de vie complets et écologiques qui sont abordables sur toute la ligne.  
Ce sont quelques exemples.

## **Question 2 : Comment pourriez-vous contribuer au Plan climat à votre échelle ? Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?**

Gatineau doit s'assurer que les organismes communautaires aient des ressources financières pour l'éducation populaire lorsque vient le temps de modifier des pratiques de gestion des déchets à domicile, dans les appartements et dans les logements sociaux. De même pour les questions de changements d'habitudes de consommation.

## Vivre en Ville

**Question 1 : Quelles sont d'après vous les grandes actions à prioriser pour faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ?**

Arrimage et planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports; respect des outils de planification urbaine; respect du périmètre d'urbanisation; réflexe centralité.

**Question 2 : Comment pourriez-vous contribuer au Plan climat à votre échelle ? Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?**

Entre autres, Vivre en Ville accompagne de nombreuses municipalités au Québec dans la réduction de leur GES et la planification de milieux de vie complets. Nous avons récemment mené une communauté de pratique, Municipalités amies du climat, et ce genre de travail permettait de soutenir des municipalités dans leurs démarches de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Lien URL vers notre site, et la page du projet : <https://bit.ly/3hB3msz>

## Zibi

### **Question 1 : Quelles sont d'après vous les grandes actions à prioriser pour faire de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques ?**

- Réduction des émissions de GES et neutralité carbone, développement d'un réseau de transport public fort et logique, promotion de la production locale d'aliments, réduction et détournement des déchets, développement résilient au changement climatique.
- Mettre en œuvre une politique qui empêche l'utilisation de combustibles fossiles et exige l'utilisation de ressources renouvelables ou à faible teneur en carbone pour les nouveaux aménagements.
- Travailler avec la province pour arrêter l'expansion du marché du gaz naturel sur le territoire de la municipalité et pour encourager l'utilisation d'Hydro Québec.
- Exiger que tous les nouveaux aménagements aient un plan d'action à zéro carbone.
- Collaborer avec les promoteurs immobiliers à des innovations qui contribuent à la réalisation des plans de réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la réduction de la paperasserie dans le processus d'approbation. Être prêt à sortir des sentiers battus en matière d'innovation.
- Travailler avec la province pour rationaliser le réacheminement des déchets et établir des partenariats avec les collectivités sur des projets pilotes concrets de réduction des déchets.
- Promouvoir l'intensification et la densification, dans le but de créer des quartiers accessibles à pied en 15 minutes.

### **Question 2 : Comment pourriez-vous contribuer au Plan climat à votre échelle ? Et comment la Ville de Gatineau pourrait-elle vous aider à y contribuer ?**

- Zibi aidera VdG à atteindre ses objectifs par le biais de notre plan d'action One Planet, notamment grâce à notre système d'énergie thermique urbain.
- VdG peut aider Zibi à atteindre ses objectifs en supprimant les formalités administratives liées à l'approbation et en étant prêt à sortir des sentiers battus.